

INFOS

AVRIL 2023

N O Y A R E Y . F R



"La vérité est dans
l'imaginaire."

Eugène Ionesco

**SPÉCIAL
CULTURE
&
ASSOCIATIONS**



Comment définir la politique culturelle de Noyarey ?

Plutôt que de parler de politique, serait-il plus juste de parler d'intentions.

Quelles sont les intentions de l'équipe municipale en matière de culture ?

La première intention, et c'est d'ailleurs ce que nous avons mis en avant lors de la campagne électorale de 2020, c'est de redonner vie au village et tenter de sortir Noyarey de son image de « cité dortoir de la banlieue grenobloise » dans laquelle elle avait tendance à se diriger depuis quelques années.

Réaliser cet objectif n'est pas facile : nous avons à faire face à une tendance de fond de la société vers plus d'individualisme et de repli sur soi. De plus, ces deux dernières années marquées par une crise sanitaire exceptionnelle, ont retardé d'autant la mise en place de nombreux projets.



Didier PERRIN & Patrick COMMERE

Délégués à l'animation, à la culture et au patrimoine.

Question culture, nous pouvons dégager de nos actions trois axes principaux :

- le soutien à la pratique culturelle individuelle,
- la volonté de proposer une offre culturelle diversifiée et
- le soutien à la création artistique.

L'équipe municipale actuelle a tenu à poursuivre ce qui avait été mis en place avant son mandat concernant le **soutien à la pratique culturelle**, ce qui correspond à l'octroi d'une subvention significative à « l'École de Musique de Veurey-Noyarey » afin de permettre aux Nucérétains de bénéficier d'un apprentissage de la musique avec un coût abordable pour les familles. Le soutien consiste également à apporter une aide financière aux élèves Nucérétains du « Conservatoire à rayonnement municipal de Sassenage » ainsi qu'à ceux de l'académie de danse « **Corps et Graphie** ».

Une aide financière participe également au bon fonctionnement de la bibliothèque de la commune gérée par l'association « **Plaisir de lire** ». Enfin, le soutien de la commune se traduit également par la mise à disposition de locaux et (ou) l'octroi de subventions de fonctionnement à de nouvelles associations culturelles de Noyarey. On peut citer notamment « **Les Parparlottes** », « **Interludes et compagnie** », « **Cultivart** », « **Emothéa** » ou « **Bachecho** ».

Le deuxième axe de notre politique concerne l'**offre culturelle** que nous avons souhaitée élargir à tous les publics. Il nous semble important de pouvoir proposer aux habitants, quelque soit leur âge, une offre de spectacles vivants, variée et de qualité, occasion de rencontres et de partage.

Les travaux que nous avons réalisés sur l'acoustique permettent de faire de la salle « Poly'sons » un lieu d'accueil et de spectacles, attractif. Malgré tout, notre volonté n'est pas d'en faire un équipement culturel de type MC2 ou « La Vence scène », avec une programmation hebdomadaire toute l'année. Nous sommes bien conscients que nous n'avons ni les moyens humains, ni les moyens financiers nécessaires pour cela. Nous voyons plus cette salle comme un espace vivant, laissant tout le loisir aux associations de la commune ou extérieures, de l'animer mais en veillant à ce que l'offre reste élargie. C'est en ce sens que sont programmés quelques rendez-vous. L'un d'entre eux est le festival des « **10 jours de la Culture** », à l'automne, qui permet grâce au soutien de la METRO de proposer des spectacles gratuits pour les habitants et qui ont pour but de faire découvrir et « goûter » des formes artistiques diverses.

Notre souhait est d'essayer de pérenniser un événement plus en direction de la jeunesse, au printemps. Cela se traduit cette année par le concert **Noya'rock** avec des jeunes artistes de la scène grenobloise.

Pour favoriser l'éducation culturelle, une action en direction de l'école et de la jeunesse est mise en oeuvre, chaque fois que cela est possible, et qui consiste à proposer des ateliers de médiation avec les artistes avant les spectacles.

Pour diversifier l'offre, nous sommes en contact avec le **CREARC** (Centre de Création de Recherche et des Cultures) pour le théâtre et avec l'association « **Retour de scène** » pour des concerts.

La volonté d'offrir certains spectacles gratuitement découle du souhait de faire participer le plus grand nombre aux spectacles vivants.

Un autre point important, en ce qui concerne la culture, est le **soutien de notre commune à la création artistique** en proposant l'espace « Poly'sons » à diverses Compagnies pour leurs travaux de création.

On peut citer des partenariats avec la compagnie nucérétaine « **Infusion** » qui l'utilise régulièrement mais également, pour des séquences plus ponctuelles, avec les Compagnies grenobloises « **Histoires 100 fins** », « **Fuegoloko** », « **Litha** », groupe d'artistes de jonglerie de feu avec qui nous avons tissé des liens privilégiés.

Chaque résidence se termine souvent par un spectacle offert aux habitants.

Cette forme de partenariat permet une optimisation de l'utilisation de la salle « Poly'sons » et une offre de spectacle variée à moindre coût pour la commune.

Voici donc définies en quelques mots, les idées qui guident l'action de notre équipe dans le domaine de la culture.

Ce bulletin municipal est centré sur la culture car la commune se veut dynamique dans ce domaine : les différents articles que vous allez parcourir en sont le témoignage.

Certes, il ne faut pas oublier que la culture reste l'affaire de tous et qu'un spectacle vivant sans spectateur n'a pas lieu d'être. N'hésitez donc pas à vous déplacer pour les divers événements qui vous sont proposés tout au long de l'année. Pour être informés, vous pouvez trouver toutes les informations utiles sur l'agenda du site internet de la Mairie ou sur l'appli Noyarey.

Bonne lecture !

SALUT À L'AMICAL CLUB



« L'Amical Club » a cessé son activité.

L'association s'est dissoute en décembre 2022, faute de bénévoles.

Créé en 1977, à l'initiative de François Jorquera, Maire et de Lucien Bérille, Conseiller Municipal, « le club » a été un acteur majeur de l'animation de la vie des aînés et au delà de la vie sociale de la commune.



C'est donc tout naturellement que notre collectivité lui a apporté son soutien matériel et moral, soutien qui n'a jamais fait défaut au long des années et particulièrement pendant la période de doute qui a précédé sa dissolution. L'Amical Club a eu l'assurance de pouvoir conserver sa subvention de fonctionnement mais aussi les locaux réservés à son usage propre au rez-de-chaussée de la maison Anthoard et ce, malgré la vente du bâtiment. Les élus Veurois et Nucérétains avaient conjointement soutenu l'idée d'un regroupement des clubs des deux communes.

Force est de constater que les aspirations des nouveaux retraités ont évolué et que ceux-ci recherchent désormais davantage des loisirs ludiques ou culturels plus individuels dans une démarche de consommateurs. On ne saurait par

ailleurs sous-estimer l'impact de la pandémie « Covid » sur nos rapports sociaux et ses conséquences sur le fonctionnement de nombreuses associations et activités.

Pour autant rien ne fera oublier « L'Amical Club » et le dynamisme qui a été le sien sous l'impulsion des adhérents qui ont constitué les bureaux successifs de l'association et de ses présidents qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie ;
les plus anciens : Henriette Frier, Baptiste Capelli, Paul Duc, puis Georgette Primat et Marcelle Roumezi en 1995
Marcelle Roumezi de 1995 à 2014
Jacky Garbin en 2015
Mireille Barbe de 2016 à 2022.

Que « L'Amical Club » trouve dans ce Bulletin Municipal consacré à la culture, l'hommage qu'il mérite, tant la dimension culturelle accompagnait la plupart de ses activités, particulièrement lors de ses inoubliables voyages dans différentes régions françaises et à l'étranger.



Noyarey au temps du Marquis de Béranger

Vous avez pu remarquer au début de la rue du Maupas, depuis la mi-février, deux panneaux qui représentent des images de Noyarey à 150 ans d'intervalle.

Ces panneaux ont été réalisés dans le cadre de l'exposition "SASSENAGE et environs UN SITE DU DOUBLE REGARD"

organisée conjointement par le Château de Sassenage (propriété de la fondation de France) et l'ÉSAD (École Supérieure d'Art et Design de Grenoble) qui a eu lieu du 18 février au 8 mars 2023.

Le Marquis photographe

Raymond-Ismidon-Marie de Béranger (1811-1875), est un photographe amateur ayant pratiqué son art du milieu du XIXe siècle à l'aube des années 1870. Son œuvre photographique, fortement inspirée de son mentor Gustave Le Gray (1820-1884), a fait l'objet d'une magnifique exposition au Musée Hébert il y a 13 ans, donnant lieu à l'édition d'un ouvrage intitulé "L'aristocrate et la chambre noire : Raymond de Béranger, Marquis de Sassenage".

Les photographies du Marquis de Béranger s'intéressent à différents lieux, notamment son village de Sassenage. Outre les vues de son domaine photographié dans les années 1853 (une vingtaine de vues du parc naissant, du château et de sa ferme attenante), il a réalisé des vues des villages de Sassenage, Fontaine, Noyarey et Veurey-Voroize. Il s'agit des grands paysages environnants, des «artifices» du Furon ou du rocher formant les «Portes de Sassenage» le long de l'ancienne route de Lans. Certaines d'entre elles ont même été primées lors d'expositions parfois universelles!

Avec une soixantaine d'épreuves parfaitement identifiées, « le Marquis photographe » nous lègue un regard d'une grande richesse sur un territoire et sa société d'il y a 170 ans. Un tiers des vues photographiques sont à découvrir dans l'Orangerie du château de Sassenage, l'autre partie étant exposée



«in situ» tout au long d'un parcours menant souvent à des chemins (aujourd'hui) de traverse.

Afin d'accompagner ce regard du milieu du XIXe siècle, il était particulièrement tentant de le croiser avec celui d'étudiants de l'École Supérieure d'Art et Design de Grenoble.

La perspective moderne

«Je m'intéresse depuis quelques années à l'œuvre photographique de Raymond de Béranger», explique Eric Hurtado. En tant qu'artiste et professeur à l'ÉSAD, il a organisé ces dernières années pour ses élèves plusieurs ateliers de photographie au sein du parc du Château et dans les environs immédiats de Sassenage, les Cuves, le Pont Charvet, etc.

Les étudiants photographes ont ainsi réalisé des prises de vues des sites photographiés par Raymond de Béranger 170 ans auparavant, un exercice chargé d'une portée artistique et pédagogique particulièrement importante pour ces futurs professionnels. En effet, les méthodes de prise de vue contemporaines offrent la possibilité de proposer les deux images en regard, tout en faisant ressortir les enjeux et perspectives esthétiques soulevés par Raymond de Béranger, ainsi que de questionner à la fois l'évolution du territoire de ces communes et l'essence même de l'acte photographique.

Cette exposition a été rendue possible grâce au soutien de la Fondation de France, du Département de l'Isère, de Grenoble-Alpes-Métropole, des villes de Fontaine, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize, des DEUXPONTS manufacture d'histoires, et de la participation du photographe Benoît Capponi - « Studio Spiral ».

À propos du Château de Sassenage

Le château de Sassenage a été construit au XVIIe siècle et appartenait autrefois à la famille Dauphinoise Béranger-Sassenage. Le château a été légué à la Fondation de France en 1971, avec ses sept hectares de jardins. Avec ses collections riches et variées, le mobilier, les livres, les tableaux et les œuvres qu'il a conservés, le Château témoigne de 350 ans d'histoire de France.



L'école Georges Duflot

Depuis la rentrée 2022, l'école du Village de l'Amitié devient l'école Georges Duflot et accueille des élèves extérieurs au Village de l'Amitié.



Un peu d'histoire...

Georges Duflot a créé le Village de l'Amitié et en a été le dernier prêtre directeur. Il a aussi été curé de Noyarey de 1956 à 1993.

Grâce à la vente d'un terrain (où se trouve l'actuel Dauphiné Libéré), il a financé la construction de notre petite école privée catholique qui a ouvert ses portes en 1976 avec ses 3 classes.

Ce changement de nom est aussi le début d'un projet : Ouvrir l'école à d'autres enfants à besoins éducatifs et pédagogiques particuliers.

Lundi 14 novembre, à l'école, nous avons fêté ce nouveau nom avec de nombreux invités et nous avons planté un pommier dans la cour, symbole d'un nouveau départ.

Des portes-ouvertes auront lieu au printemps (dates à préciser).

Vous pouvez aussi visiter notre site internet sur ecolevillageamitie.toutemonecole.fr

Isabelle Rouvière, directrice de l'école Georges Duflot.

Propos des élèves pour présenter leur école

« Dans la classe 3, On prépare l'avenir, la sortie, la suite, le futur
On se prépare pour aller au collège,
Nous travaillons dur pour réussir.
Nous faisons du français : du slam, de l'orthographe, de la grammaire etc.
Des mathématiques, de la géométrie,
De l'histoire et de la biologie
On fait aussi de l'APS, de l'APER, de l'art plastique
Du sport et des sorties
Nous apprenons en jouant,
Mais pas seulement.
On fait de l'inclusion avec les CM2 de l'école du Mûrier
On aime cette école et cette classe
Car nous avons l'impression d'avancer »

« Dans cette école, Nous faisons des maths en jouant,
Nous apprenons à lire avec les Alphas,
Nous faisons des conseils de coopération pour dire ce qui va et ce qui ne va pas. »

« Dans cette école,
On réussit. On a des bons points et des récompenses. On a le droit de choisir son activité.
On a des casques antibruit pour se concentrer.
On n'est pas nombreux dans les classes : on a plus de calme, je suis plus concentré, la maîtresse vient plus vite pour nous aider.
On a plus de chance de s'améliorer et de bien vivre avec les autres.
On apprend sur l'ordinateur et sur des tablettes. On apprend en jouant.
On peut rattraper son retard scolaire. On apprend l'anglais.
On fait des gâteaux : on lit la recette, on la comprend et on fait des mathématiques en pesant.
On fait du sport. »





« Femmes Remarquables de l'Isère », première action culturelle pour la Coordination Territoriale Globale pour Sassenage, Noyarey et Veurey.

A l'occasion de la célébration de **La Journée Internationale des Droits des Femmes**, focus par l'association « **Les Egales** » sur quelques personnalités féminines remarquables entrées dans l'Histoire et pourtant inégalement connues.

Philis de la Charce, Louise Drevet, Henriette Gröhl, Elise Grappe, Gisèle Halimi, Eva Thomas...

Pionnières, héroïnes, elles sont natives de l'Isère, de passage ou d'adoption... Par leur talent, leur esprit, leurs capacités d'action ou d'innovation, elles ont toutes honoré notre département.

Artistes, écrivaines, militantes, résistantes, elles ont toutes été reconnues par leurs pairs, alors que beaucoup d'entre elles sont entrées lentement dans l'oubli ou presque... Pourtant, leur vie et leur lien avec l'Isère méritent qu'on s'y attarde.

Sous ce constat que les femmes ne sont pas nombreuses à franchir le seuil de la postérité à long terme, la Présidente **des Egales**, Brigitte

Périllié, a entrepris des recherches sur ces femmes dont le souvenir s'estompe le plus souvent. Elle espère aussi voir comment un certain nombre de ces pionnières peuvent encore inspirer nos élus pour nommer les rues et les équipements qu'ils créent et ainsi apparaître dans l'espace public. Pour les nouvelles générations, elle souhaite que ces femmes puissent encore guider leurs désirs et conduire leur propre avenir.

L'association « **Les Egales** », a pour but, depuis 2019, de diffuser les valeurs d'égalité femmes-hommes dans tous les domaines d'action et d'activité, ainsi que de valoriser les femmes dans l'Histoire et dans la société actuelle.

Depuis 2018, « **Femmes remarquables de l'Isère** », ce sont des conférences et c'est également depuis septembre 2021, une exposition itinérante.

D'autres thèmes sont développés par « **Les Egales** » comme « l'Histoire des Droits des Femmes » ou « La place des femmes en politique depuis la Révolution française jusqu'à nos jours » ... Détails à découvrir sur le site : www.lesegales.fr

Expression libre des représentants de la minorité.

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

« Les doigts de fées »

Retour en image sur la deuxième édition du salon "Les nucérétains ont du talent"



C'est pour montrer toute l'étendue de la créativité des Nucérétains que l'association LES DOIGTS DE FEES a organisé la 2ème édition de cette exposition « Les Nucérétains ont du talent ». 19 exposants ont répondu présents pour cet évènement.

Les visiteurs ont été très nombreux, environ 500 personnes et ont salué la qualité des œuvres exposées. L'argent récolté par l'association (350 €) a été remis à l'association LES BLOUSES ROSES du CHU et Mme MOYROUD a versé les 290 € récoltés à l'association SOLEIL ROUGE.

Merci à toutes et tous. Le Bureau.



« Noy'Art Festival »

Festival d'Arts Vivants de Noyarey - 1ère édition.

NOY'ART
Festival d'Arts vivants

1ère Édition

31 MARS et 1^{er} AVRIL 2023

Salle POLY'SONS à NOYAREY

Noy'Art 2023 CULTIVARTS Interlude et Cie reso thea Carreau Local de Soutien aux Associations Noyarey isère LE DÉPARTEMENT

**Venez vous émouvoir, rire, vous amuser
et découvrir les arts vivants sous différentes formes artistiques !**

« Interlude & Cie » et « Cultivarts », deux associations Nucerétaines, fortes de leur partenariat depuis plus d'un an autour du développement du théâtre et du clown dans la commune, s'unissent aujourd'hui pour créer la 1ère édition de « **Noy'Art, Festival d'Arts Vivants de Noyarey** » les 31 mars et 1er avril 2023 Salle « Poly'sons » !

Au programme, de la comédie pour toutes les générations ! du théâtre d'improvisation et musical, de la déambulation clownesque, des jeux en bois en accès libre, et une buvette avec petite restauration sur place ! Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Programme détaillé

Vendredi 31 mars - 20h30

« Diète Party », de Frédéric Sabrou – Comédie
« Interlude & Cie » (Noyarey)
Pour revaloriser l'image de la société, la DRH d'une entreprise exige que ses commerciaux perdent du poids. L'expérience bascule dans la folie ! Drôle et féroce !



Samedi 1er avril - 11h

Scène jeune public
« Conte d'Yzra » - Contes
« Cie Artheval » (Fontaine)
Et si une diseuse de bonne aventure passait votre chemin... Si elle vous demandait de choisir une boule de cristal dans son panier... Peut-être vous raconterait-elle quelques histoires drôles !



Yolanda « l'Egyptienne » - Clown
« Cie Framboise Léon » - St Egrève
Yolanda grande danseuse orientale revient sur scène et elle prouve que même si elle a avancé dans l'âge, avec la volonté...on y arrive toujours !

« Nina et la charrette à moteur » – Clown
« Cie Orion » - (St Egrève)
Nina voudrait être danseuse étoile et pour les atteindre les étoiles, elle compte bien décoller avec sa charrette à moteur. Que d'embûches !



Samedi 1er avril - 14h

« Les 1001 vies de Charmant », de Violaine Lebon – théâtre musical – « Cie Les Pincés à Linge » – St Jean de Moirans



Bigre !!!! Le moment est venu pour Charmant de revisiter son passé dans un spectacle de théâtre musical et déjanté.

Samedi 1er avril - 15h30

Déambulation clownesque par la « Cie Désordre imaginaire » – Grenoble - devant le parvis de Poly'sons, en accès libre.



Déambulation improvisée tout public. Ou comment habiter poétiquement le monde... Faites place aux authentiques clowns porteurs de rêves !

Samedi 1er avril - 16h30

« Catch' Impro » – Théâtre d'improvisation
« Cie La Ciegale » – Grenoble

2 duos de comédiens s'affrontent sur scène dans un défilé d'improvisations lancé par les thèmes du public et supervisé par le regard expert d'un arbitre incorruptible ! le public votera pour le duo vainqueur en fin de spectacle.

Samedi 1er avril - 20h30

« Et surtout la santé ! » - Comédie – « Cie Ar'scène » – Tullins



Sept amies qui ne se sont pas revues depuis 35 ans reçoivent une invitation. L'une d'elles les convie à passer son DERNIER RÉVEILLON dans son appartement parisien. Une curieuse soirée les attend...

Animations

Jeux en bois en accès libre toute la journée du Samedi
Buvette et petite restauration.

Tarifs :

Tarifs 1 spectacle :

10€ (plein tarif) ; 6€ (tarif réduit) ; 12€ (tarif de soutien)

Tarif unique pour la scène jeune public (Samedi 11h) : 6€
Déambulation clownesque en accès libre

Pass 2 spectacles (2 spectacles au choix hors scène jeune public) :

16€ (plein tarif) ; 10€ (tarif réduit) ; 18€ (tarif de soutien)

Réservations : Par SMS : 07.69.93.98.51 ou Par mail : noyartfestival@gmail.com

L'association **Plaisir de lire** vous invite à un film-conférence de Jean-Luc **BASSET** sur la mégisserie et la tannerie

La Saga du cuir



VENDREDI 7 AVRIL 2023
20 H 30

Salle sous la mairie

Entrée gratuite

« La saga du cuir »

La Tannerie-Mégisserie, une industrie qui a fait vivre la moitié de la population du bassin grenoblois pendant plus d'un siècle.

Quel Dauphinois n'a pas dans sa famille un ancien parent qui a travaillé pour la Ganterie ?

Le gant de chevreau de Grenoble était célèbre dans le monde entier, y compris à la cour d'Angleterre.

Un petit film d'amateur muet tourné en 1987 vous sera présenté et commenté par Jean-Luc Basset, Directeur de la dernière mégisserie de la région qui a fermé à Fontaine en 1988. Il relate les différentes opérations de la fabrication de la peau en vue de la production de gants, chaussures, vêtements, etc.

Cet événement organisé par l'association : « Plaisir de lire » de la bibliothèque de Noyarey aura lieu le **vendredi 7 avril à 20h30** dans la salle sous la mairie de Noyarey. Entrée : gratuite.

La bibliothèque

Rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque municipale Colette DUC.



De gauche à droite : Sonya CARDIA, Nicole MORO, Nicole BASSET (debout) et Marie Jeanne MINASSIAN

Toutes n'ont pu être présentes, mais c'est en passionnées que Marie-Jeanne Minassian, Nicole Basset et Nicole Moro nous content la vie de bénévole à la bibliothèque municipale de Noyarey.

Marie Jeanne Minassian

Je suis nucléotaine de naissance, secrétaire de l'association et bénévole depuis plus de vingt ans. C'est tout naturellement que je me suis investie dans ce lieu, car j'ai toujours eu une réelle passion pour la lecture. En cette période difficile que fût la guerre, je me réfugiais dans le seul livre en ma possession pour trouver un peu de réconfort. Depuis, je ne vis plus sans avoir quelques ouvrages à découvrir !

Nicole Basset

J'ai commencé par fréquenter la bibliothèque des écoles en 1985 avec mes enfants. A l'époque, elle se situait dans l'actuel bureau de la policière municipale. Après quelques péripéties hors de Noyarey, j'ai réintégré ce lieu il y a douze ans, au moment de ma retraite, pour m'engager pleinement ici.

Nicole Moro

Je suis la Présidente de l'association, mais certains enfants me surnomment la « Directrice ». La bibliothèque et moi, c'est une longue histoire d'amour. Il y a trente ans, je suis arrivée un samedi matin à la bibliothèque et Elisabeth m'a demandé si je voulais être bénévole. Depuis, je ne m'éloigne jamais bien longtemps du local ! Je ne me lasse pas de voir les petits qui franchissent la porte, qui se regroupent sur les canapés, commentent tout incessamment et sont involontairement un facteur essentiel de lien entre les parents présents. C'est vraiment agréable de voir cette convivialité qui se crée entre les personnes. Quel plaisir de voir un parent récitant une histoire à tout un groupe de mômes hyper réceptifs ! Nous ne sommes pas bibliothécaires de métier comme beaucoup de monde peut se l'imaginer, mais bien bénévoles. Nous ne sommes pas rémunérées mais nous avons à cœur d'accueillir les Noclérétains du mieux possible et de transmettre l'envie de lire aux enfants.

Pouvez-vous nous retracer un peu l'histoire de la bibliothèque de Noyarey ?

C'est Elisabeth Bouteau qui a amorcé le projet de la Bibliothèque Municipale il y a plus de quarante ans. C'est l'ancienne Présidente et, à l'heure actuelle, elle est toujours active et très engagée dans cette structure ! Historiquement, la bibliothèque était située dans la « Maison Anthoard », là où siégeait le notaire de Noyarey. Ultérieurement, le local a été déplacé en dessous de la mairie, dans plusieurs salles successives. Pour finir, à la suite du déplacement des services techniques au square des Glairons, nous avons récupéré le local actuel. Actuellement, nous sommes quatre bénévoles, auxquelles on peut ajouter Adeline Baudard, notre benjamine, qui est passionnée de littérature et d'anglais.

Quelles lectures proposez-vous à vos adhérents ?

Globalement, on essaie de varier et d'en avoir pour tous les goûts.

Nous passons trois commandes par an à la « Librairie de l'Université » dite « Le Square ». Ce sont de vrais passionnés qui nous conseillent très bien sur les nouveautés et les genres. Nous sélectionnons des œuvres qui font le bonheur de tous : des romans, des policiers, etc... Pour les romans adultes, nous prenons toujours les primés (Goncourt, Féminin, Renaudot). En ce qui concerne les enfants, nous optons pour des albums comme « Le Loup en ... », sous forme de BD, ou bien plus classiquement les « Charlie » ou encore « Les petites poules ». Nous complétons notre collection avec des abonnements à des revues tout public, comme « Géo ado », « Cuisine actuelle », « Terre sauvage », « L'ami des jardins », « Système D », « 4 saisons », « Science et Avenir », etc... Afin d'être en phase avec les attentes des adhérents, nous leur mettons à disposition une liste pour qu'ils mentionnent les nouveautés qu'ils souhaiteraient lire, puis nous les achetons. Par cette occasion, nous remercions la municipalité qui nous accorde une subvention globale qui contribue grandement à renouveler nos achats à la fréquence que nous souhaitons.

Quelle relation entretenez-vous avec l'école ?

Habituellement, nous faisons venir des classes sur place. Nous essayons de leur transmettre l'envie de lire en leur récitant un conte ou un album. On laisse ensuite les enfants en découverte vingt minutes pour qu'ils soient libres de décider quel ouvrage les intéresse, particulièrement les maternelles, puis on leur conte l'histoire de leur choix. Cela crée des interactions entre les écoliers, les bénévoles et les parents. C'est remarquable de voir à quel point chaque enfant peut avoir un enchantement sur des collections proposées. Certains sont tellement assidus qu'on entend souvent des parents répéter régulièrement « Tu l'as déjà lu plusieurs fois celui-là » « Mais ça ne fait rien ! ».

Nous avons organisé et financé en 2022 un atelier avec Tommy Rédolfi, un spécialiste de la bande-dessinée. Grâce à son coaching, les enfants d'une classe de CM2 ont réalisé chacun un prototype : scénarisation, script, dessins. Tommy était là pour leur expliquer les bonnes techniques, comme façonner l'expression des visages. Chacun a été créatif à sa façon, on peut d'ailleurs en voir un exemplaire dans l'espace enfant de la bibliothèque.

Malheureusement, depuis le covid, il est plus difficile de faire venir les classes. Nous travaillons pour retrouver cette petite routine qui nous manque.

Comment garder le lien entre la bibliothèque et les habitants ?

Nous essayons de proposer des événements comme « les matinées contes » pour les enfants, un samedi matin pendant deux heures. Cette manifestation est ouverte à toutes et tous. A la dernière session, les jeunes sont arrivés en masse subitement, nous ne nous y attendions pas, pourtant, tout s'est bien déroulé. Un beau succès, bien que nous aurions apprécié d'avoir plus d'adolescents. Nous aimerions réitérer ce type d'événement, peut-être en s'appropriant un espace plus grand. Cela s'inscrit dans un projet de réaménagement de la bibliothèque où nous allons basculer la zone enfant près de la fenêtre pour qu'ils se sentent plus à leur aise.

Nous aimons aussi organiser des goûters à 16 heures 30 certains jeudis soir, avec les écoliers qui terminent leur journée. Nous proposons de la lecture improvisée avec eux et bien sûr avec l'aide des parents volontaires.

En 2022, à la kermesse de l'école, le groupe « Rigodon et Traditions » de Sassenage a mis en scène les danses folkloriques du Dauphiné. C'était à l'initiative de la bibliothèque pour contribuer à la fête de fin d'année de l'école. C'est essentiel à nos yeux de participer à l'animation du village et de mettre en valeur l'école et les enfants, eux ces grands acteurs de la vie de notre établissement !

Parlons de la boîte à livres ... quels retours en avez-vous ?

En premier lieu, nous adressons un grand merci à Roger Matheron pour la construction de ce bel ouvrage. Le constat est très clair, c'est un véritable succès ! C'est réjouissant de voir que les habitants aillent régulièrement ouvrir les portes de cette petite « maison ». Quel plaisir de farfouiller et faire une trouvaille du livre idéal... Cette boîte, c'est un bon modèle pour faire circuler les livres, mettre à disposition de la connaissance, un vrai facilitateur de lecture ! En ce qui nous concerne, nous déposons quelques bouquins de temps en temps. Nous avons pour projet d'en installer une deuxième vers l'école.

Quel avenir imaginez-vous pour la bibliothèque ?

Le maître mot, c'est de « garder un esprit familial et convivial, et favoriser la présence des enfants ». Nous planchons sur des prochains événements, où nous espérons la présence de nombreux nucléotés. En voici une partie :

- Un samedi matin de lecture extérieure à côté de la bibliothèque, en essayant de faire venir « Les Parparlottes ». Nous pensons accompagner cet instant avec une petite collation partagée entre les gens présents.
- Une animation organisée par nos soins, « La Saga du cuir », le 7 avril à 20 heures 30 sous la mairie, à l'entrée gratuite.



Un mot de la fin ?

La bibliothèque, c'est une activité simple, presque gratuite, hyper enrichissante pour les enfants. En somme, c'est un petit rituel à inculquer, qui est source de culture et de convivialité.

Merci à Sonia et Adeline, ainsi que tous les bénévoles et tous les adhérents de notre établissement. Merci également aux petits et aux grands qui contribuent activement à la vie de la bibliothèque. Si des idées émergent pour redonner le goût du livre à chacun, nous sommes preneurs, n'hésitez pas à nous rencontrer.

Infos pratiques :

10€ annuel l'adhésion par famille, venez nombreux !
4 livres par personnes pour 3 semaines de prêt.

Permanences :

- le jeudi de 17h à 19h
- le samedi de 11h à 12h
- Pendant les vacances, la permanence du jeudi est conservée mais pas celle du samedi.

« Les jongleurs de feu »

rencontre avec Léonard Fillacier



Bonjour, Je suis Léonard FILLACIER communément appelé « Ley », Directeur technique de la Compagnie « **Histoires 100 fins** ». Je suis aussi un membre actif de l'association « **Argument Massue** ».



J'ai commencé la jonglerie enfant dans le cadre associatif et j'ai rapidement pris goût à l'apprentissage de nouvelles techniques quelque que soit le domaine. Autodidacte en arts vivants comme en artisanat, j'ai eu un parcours professionnel aussi fragmenté que diversifié, ce qui m'a permis d'acquérir de nombreuses compétences ; des atouts nécessaires dans notre métier qui demande souvent d'être multitâches et résilients.

Pourriez-vous nous présenter "Argument Massue" : le but de l'association, son activité, ses projets, ses futures actions ?...

L'association « Argument Massue » n'a pour autre but que de rassembler les pratiquants de la jonglerie, qu'ils soient amateurs, passionnés ou professionnels.

Elle permet à chacun de se rencontrer et d'échanger sur les différentes pratiques de la manipulation d'objets ou des autres arts du cirque et de la rue en général.

Plusieurs personnes ont commencé aux rassemblements d'« Argument Massue » en tant qu'amateurs néophytes, puis soutenues par l'effervescence bienveillante de l'association, ont trouvé assez de confiance en eux pour monter leur propre compagnie et commencer une carrière artistique.

Sans oublier une volonté particulière d'organiser des événements festifs autour des arts de rue et de proposer des démonstrations ou initiations de jonglerie.

Cette année, en Octobre 2023, « Argument Massue » fêtera ses 30 ans !

On espère pouvoir à nouveau organiser « **Noyaburn** » à Noyarey cette année pour fêter cette date symbolique de la plus vieille association de jonglerie de France. Mais on vous retrouve très prochainement à « Poly'sons » le dernier week-end de Juin pour une convention de jonglerie estivale : « Les Arts'Hachés ».



Comment vous en êtes venus à connaître Noyarey ?

Grâce à L'association **CREARC** qui lors de leur événement "Les rencontres du jeune théâtre européen" a programmé un spectacle de la Compagnie « **Histoires 100 Fins** » à Noyarey. Jour où nous avons rencontré lors d'un accueil chaleureux les élus à la culture de la commune. Une rencontre qui a noué des liens qui perdurent aujourd'hui.

Quelles actions avez-vous déjà menées sur la commune ?

Nous avons d'abord expérimenté l'organisation d'un premier événement autour des arts du feu, « **Noyaburn** », avec une petite équipe et une jauge limitée en 2021. Forts de notre première expérience nous avons décidé de retenter l'exploit en 2022 avec une jauge ouverte mais une équipe d'organisation pas suffisamment grande. Ce qui nous a permis d'apprendre encore un peu plus les complexités de l'organisation d'événements culturels.

Nous avons pu aussi permettre à des membres de l'association de pouvoir demander la salle « Poly'sons » afin de faire des résidences artistiques de création de spectacles.

Qu'est-ce qui vous incite ou motive à poursuivre des projets à Noyarey ?

Tout d'abord la confiance renouvelée et la bienveillance du Conseil Municipal que nous ne remercierons jamais assez. L'accueil chaleureux que nous offrent à chaque fois les habitants de la commune et alentours. Et les merveilleuses possibilités que nous offrent les infrastructures de Noyarey car on ne pourrait pas organiser de tels événements sans cela.



Peux-tu nous parler d'Axel Tuscher et de la Compagnie « Histoire 100 fins » ?

Axel Tuscher est scénographe, metteur-en-scène, jongleur-danseur, artiste feu, artificier et Directeur Artistique pour la Compagnie « Histoires 100 Fins ».

Durant ses études (Beaux-arts, Géographie puis Architecture), il développe un réel engouement sur les rapports entre corps et espace. Il développe de nombreux moyens d'expressions artistiques (jonglage, danse, maquillage, acrobatie, effeuillage burlesque, feu, clown...) et touche à la pédagogie des arts de la scène.

En 2015 il décide de monter, avec les trois autres fondateurs, la Compagnie « **Histoires 100 Fins** ». La pluralité des domaines qu'il pratique et continue d'explorer se retrouve dans l'approche sensible de ses mises en scène. Amoureux de l'alternatif, cherchant à donner de nouvelles dimensions aux histoires qu'il approche, il travaille à surprendre et à questionner, apportant une multitude de nuances aux univers qu'il touche.

Créée en 2015 à Grenoble, la Compagnie « Histoires 100 Fins » développe des univers immersifs afin d'emporter son public au-delà des réalités du monde contemporain. Au travers de contes mis en scène par le cirque, la danse, le théâtre et la pyrotechnie, ses membres proposent des univers dans lesquels chaque spectateur peut s'immerger pleinement.

Regroupant des membres aux parcours aussi riches que variés, la Compagnie mélange les disciplines, enrichissant ainsi ses univers par le biais de différentes pratiques.

Attachés au sens ancien de « Compagnie », ses membres la considèrent comme une aventure humaine autant qu'artistique, dans laquelle la transmission du savoir et des compétences occupe une place importante, tant en interne qu'envers le public.

Portant une attention toute particulière aux ambiances de ses spectacles, la Compagnie propose des spectacles en salles et en espaces publics.

Même si certains spectacles ne sont que très peu parlés, des conteurs introduisent et clôturent alors les spectacles, laissant une large part à l'expression corporelle et au jeu. Ces temps muets laissent alors la place à la poésie chère à l'équipe, et ouvre sur une multiplicité de sens et d'interprétations, au travers d'un travail centré sur la symbolique.

La Compagnie propose aussi bien des spectacles que des performances feu et déambulations sur des événements.

Basée sur Grenoble, la Compagnie a commencé à intervenir à Noyarey en juillet 2021 lorsque le CREARC a proposé de venir présenter la petite forme du « Cycle des Immortels » (spectacle que nous avons en création) sur le parvis de la salle « Poly'sons » dans le cadre de la programmation décentralisée du « Festival du Jeune Théâtre Européen ». L'équipe artistique a tout de suite accroché avec le lieu et la population de Noyarey.

Depuis, la Compagnie est intervenue régulièrement pour présenter ses spectacles en cours grâce aux mises à disposition de la salle « Poly'sons » pour des résidences de création. Nous avons pu présenter les spectacles "Le Cycle des Immortels" (que ce soit la version courte ou longue), ainsi que « Gildas & Pépin » à l'automne dernier.

Le travail avec Noyarey nous intéresse pour plusieurs choses. D'une part, la mise à disposition ponctuelle de la salle « Poly'sons » et son parvis nous permettent de venir travailler et créer nos spectacles dans un contexte où les théâtres et lieux artistiques sont très prisés sur le bassin grenoblois. Ensuite, cela génère un échange de bons procédés avec la ville, permettant de tester nos créations devant le public en échange de ces mises à disposition.

« Interlude & Cie »

Une Compagnie Nucérétaine au festival OFF d'Avignon - édition 2022 !



Avignon ! Avec ses 138 lieux de représentations, ses 1570 spectacles différents, ses 33000 levés de rideaux et son million d'entrées, AVIGNON FESTIVAL OFF est le festival phare de tous les passionnés de théâtre !



« Interlude & Cie » œuvre depuis 14 ans dans le domaine de l'animation artistique et du spectacle vivant. Une de ses créations, une comédie « Le bal des crapules », de Luc Chaumar a été remarquée par « Laurette Théâtre » en 2019. Le Directeur a alors proposé à la Cie de venir jouer ce spectacle au festival d'Avignon ! Malheureusement, l'édition 2020 ayant été annulée, le théâtre nous propose un report en 2021... Mais les restrictions sanitaires en place nous obligent à un nouveau report. Coup dur, mais nous sommes tenaces... Qu'à cela ne tienne ! Nous ferons finalement l'édition 2022 !

En amont il nous a fallu rassembler les fonds nécessaires, préparer la communication, remplir une montagne de dossiers et de fiches administratives, répéter, répéter et encore répéter le spectacle. Chronomètre en main. Car le spectacle ne doit pas dépasser 1h15. S'entraîner à monter, démonter et ranger le décor en moins de quinze minutes ! Chronomètre en main, encore. Car à Avignon,

les spectacles s'enchaînent, alors nous avons pour consigne de « respecter le timing » !

Un an de préparation ! Nous sommes fin prêts pour le marathon.

2 juillet. Nous sommes sur place. Pour afficher, prendre nos marques dans le théâtre, participer à la grande parade d'ouverture. Nous jouons au « Laurette Théâtre ». Un très beau théâtre de 100 places en gradin, climatisé (nous réaliserons très vite que ce n'est pas du luxe).

7 juillet. Le festival commence. Nous sommes pris dans un tourbillon merveilleux. Nous serons happés, hors du temps, durant 25 jours. Nous passons nos journées à jouer (une fois par jour, relâche le mardi), à distribuer nos tracts et à donner envie aux spectateurs. Car comment se démarquer des 1569 autres spectacles ? L'exercice est périlleux. C'est intense, on y prend beaucoup de plaisir. Il faut dire qu'on y croit en notre comédie ! Et notre bonheur d'être ici, présents, dans cette agitation permanente qu'est



la ville en ce mois de juillet est communicative : les spectateurs viennent nombreux. L'auteur lui-même descend de Paris pour nous voir. Il adore, il nous félicite ! Un « fan » va même venir voir le spectacle 5 fois !! L'équipe est sur un petit nuage ! Carton plein pour notre Cie, pour notre spectacle. Une superbe expérience humaine et artistique !

« Interlude & Cie » tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont œuvré à la réussite de ce projet, nos amis et familles pour leur soutien, nos sponsors privés... Merci également à la Ville de Noyarey et au Département de l'Isère pour leur apport logistique et financier. Un immense Merci au « Laurette Théâtre » et son équipe, pour leurs conseils, leur écoute, leur bienveillance, leur disponibilité et leur bonne humeur ! Grâce à eux, notre 1er festival fut une réussite !

Un petit résumé en chiffres... Avignon, festival Off C'est :

- 1 équipe composée de 4 comédiens, 1 régisseur, 1 metteuse en scène
- 30 jours sur place
- 22 représentations (dont une « hors les murs »)
- 27h30 de show
- 3 jours de relâche
- 100h de « tractage » /personne
- 400 kms arpentés / personnerestations.
-
- 11 ampoules
- 2 paires de chaussures HS
- 1659 spectateurs
- 72% de la jauge

Des rencontres et des souvenirs à la tonne !

Interlude et Cie présente

LE BAL DES CRAPULES



« Château de Chaulnes »

Bonjour Denis, peux-tu nous dire en deux mots qui tu es ?

Je m'appelle Denis Lemenez, j'ai 43 ans. J'ai repris le château en tant que Gérant, il y a maintenant 6 ans. Je suis associé avec le propriétaire qui lui, possède le château depuis une vingtaine d'années. Avant de venir à Noyarey, j'étais Directeur de restaurant.

Quelle est l'activité du château ?

L'activité principale du château est de proposer des activités autour de l'événementiel : séminaires, mariages, anniversaires ...

Peux-tu nous expliquer le lien que l'on peut faire entre le château et ses activités et la culture ?

Comme le propriétaire et moi-même, sommes très sensibles à l'art, afin de faire connaître le château et pour promouvoir certains artistes, nous avons décidé de mettre à disposition certains espaces d'expositions à certains moments de l'année. Ces espaces sont alors ouverts au public aux horaires indiqués. De plus, je me ferai un plaisir de faire visiter les lieux sur demande, en dehors des activités événementielles.

Il semble, quand c'est possible, que tu souhaites également intégrer le château dans les animations du village ?

Effectivement, depuis quelques années, le château a également été sollicité comme lieu de diverses manifestations : on peut citer la visite du château dans le cadre des « Journées du patrimoine », « la chasse aux œufs » organisée par les associations de parents

d'élèves, « le festival des contes » organisé par l'association « Les Parparlottes ». Il y a également eu l'organisation d'un concert avec le comité des fêtes ...

Quels sont les projets d'avenir pour le château ?

Le château se rénove petit à petit. Du point de vue du patrimoine, nous souhaitons préserver la petite chapelle située à l'extérieur, qui présente dans la nef, des peintures de ciel étoilé. Le projet est de refaire la couverture de

cette petite chapelle afin de protéger les peintures des intempéries.

Merci Denis !



NDLR : Denis nous a confirmé que, se sentant pleinement habitant du village, il consentait à faire un petit geste commercial aux habitants de Noyarey intéressés par ses prestations.

« La Cie Infusion »

Une compagnie de spectacles vivants, a jeté l'ancre à Noyarey.
Rencontre avec Fanny Viénot, artiste de la compagnie et habitante de Noyarey.



Fanny Viénot a fondé avec sa soeur Flore la Compagnie « Infusion ». Elles tiennent le « gouvernail » ensemble, et travaillent avec une équipe de partenaires selon les projets. Elles font ainsi parfois appel à l'expertise de "regards extérieurs" artistiques, tels que des metteurs en scène et des chorégraphes, qui les accompagnent dans l'aventure de la création de leurs spectacles.

C'est en 2018 qu'elles fondent l'association, après une traversée de l'océan Atlantique en voilier entre sœurs. Elles sont parties de Saint-Cyprien pour atteindre la Guadeloupe, avec l'ambition de poursuivre leur voyage en Amérique du Sud. « Cette aventure a bouleversé notre regard sur l'univers marin, le monde, et sur nous-mêmes », confie Fanny. C'est de là que l'idée de la Compagnie « Infusion » a germé.

Leur premier spectacle a eu lieu à bord d'un « bateau-scène », un voilier, un lieu insolite pour des représentations et un clin d'œil à leur périple. Un beau succès, sur lequel elles ont capitalisé, pour ensuite naviguer de port en port et présenter leur création. Depuis, elles ont élargi leur palette et proposent différents spectacles.

Actuellement elles travaillent sur l'adaptation du spectacle sur voilier à terre : « Quand nous portera l'océan ». Il verra le jour en mai 2024.

Chez la Compagnie « Infusion », « notre objectif est de nourrir un imaginaire et de susciter le désir chez chacun et chacune, d'oser se mettre en action pour atteindre ses rêves ». Un des piliers de leur démarche artistique se situe du côté « du bric et du broc » : valoriser les gestes quotidiens pour les transformer en danse ou utiliser de simples objets comme sources musicales ou gestuelles.

Leur devise est d'être dans l'art de la relation. Ainsi, elles présentent souvent leurs spectacles à des publics qui n'y sont pas toujours habitués. Également, leurs

représentations sont mobiles, permettant aux gens de découvrir des lieux en dehors des théâtres. C'est le cas avec leur Récit Conté « Entre deux Rives » qu'elles tournent dans les jardins, les salons, les festivals, les coins de rue...

Toutes leurs réalisations sont uniques et surprenantes ! Le parcours sensoriel « Au fil de l'eau au Fil de l'autre » par exemple, où le public est plongé dans un décor immersif et accompagné par une ambiance sonore. Il s'agit de suivre le fil d'Ariane les yeux bandés et partir à l'exploration de ses propres sensations.

Ce qui les intéresse aussi particulièrement est de créer du lien avec le public, en particulier avec les publics vulnérables. Comme lors de leur aventure « Une nouvelle Vie » à l'Ehpad de Cremieu, où elles ont créé un spectacle avec les résidentes et les résidents. « Cela a créé un véritable échange entre nous, les anciens et les professionnels », se souvient Fanny. « Gisèle, âgée de 90 ans et qui souffre d'Alzheimer, ne nous reconnaissait pas, mais disait toujours "Je t'ai vue quelque part toi". Malgré son handicap, elle s'est dépassée pour courir, grâce à l'imagination et à l'émulation collective ». Elles vont prochainement retourner à l'EHPAD pour réaliser un court métrage documentaire qui se concentrera sur l'évolution de la vie d'une femme à différents âges. « C'est important pour nous de valoriser la parole des anciennes et des anciens, car ils et elles ont toujours quelque chose à dire mais ne sont pas toujours écouté·e·s ».

A Noyarey depuis deux ans, la « Cie Infusion » répète régulièrement à la salle Poly'sons. « Nous tenons à exprimer notre gratitude à la municipalité qui nous fournit généreusement un espace de travail », exprime Fanny. « A cette occasion, nous accueillons ponctuellement des curieuses et des curieux dans cette salle pendant nos périodes de création, offrant ainsi une opportunité de découverte pour elles et eux, et pour nous, une sortie de notre « bulle ».

Noyarey est avant tout un milieu rural situé au sein d'une grande métropole. Le village est fortement imprégné par l'agriculture. C'est ainsi que l'équipe artistique de la « Cie Infusion » monte actuellement un projet de valorisation de ce milieu agricole. En résidence de territoire en Bièvre pendant un an, en recherche et en immersion dans le monde agricole, elles en sont revenues avec des paroles collectées auprès des agricultrices et des agriculteurs et avec des petites formes de spectacles de danse, de slam et de chant.

À l'automne, elles co-organisent à Noyarey un événement avec les deux frères agriculteurs de la « ferme du Souillet » et l'association « Bach'écho ». Au programme : un marché de producteur·ice·s du coin, des spectacles, des rencontres et des échanges au sujet de l'agriculture et de son avenir. "Cet événement sera ouvert à toutes et tous, et nous sommes très impatientes de recevoir la participation des habitantes et des habitants de la commune !"



Infos pratiques

N'hésitez pas à consulter leurs créations et leur agenda sur leur site web <http://www.cie-infusion.com/>



Le Conseil des Aînés

Les membres du conseil des Aînés se rencontrent tous les 2 mois pour réfléchir à des projets futurs mais aussi apporter leurs idées à des sujets d'actualité et à réagir à certaines problématiques constatées sur la commune.

Voici quelques points importants débattus en réunion :

- Nous avons dénoncé le manque de concertation entre la Métro et la commune pour les travaux réalisés sur la commune.
- Nous avons ainsi réagi sur la réfection du pont de la RD 532 avant la zone d'activités ; Un courrier a été adressé au Président de la Métro. Deux points ont été signalés :
 - le manque d'informations sur le début des travaux causant des problèmes de circulation
 - la non réalisation d'un passage piétons pour sécuriser les personnes travaillant dans la zone d'activités et empruntant les transports en commun.

Sur la demande de Mme le Maire, nous avons fait des propositions sur le colis de Noël aux anciens.

Nous avons également travaillé sur les lieux de mise en place des panneaux dédiés à la communication.

Lors des débats, les problèmes des nuisances ont été souvent évoqués : bruit, propreté, vitesse, ... Nous avons également parlé du devenir de la cure, de l'utilisation du terrain de sports près du cimetière. Ce seront des sources de travail à exploiter.

En janvier, nous avons travaillé sur la circulation dans le village en amont de la réunion du 2 février.

Nous avons été unanimes pour la nécessité d'un sens unique : la rue du Maupas en montée et la rue Léon Porte en descente ainsi que la mise en sens unique de la rue des Noyers tout en améliorant la sécurité (baisse de la vitesse, sécuriser la circulation des piétons, revoir le stationnement des véhicules...)

En décembre, Mr SALLAZ DAMAZ est intervenu pour parler des économies d'énergie réalisées ou envisagées dans les bâtiments publics afin d'en réduire le coût.

L'Atelier Photo 360

« L'Atelier Photo 360 » propose aux photographes amateurs de tous niveaux des réunions le Mardi à 20h. Nous partageons nos connaissances autour de thèmes techniques ou artistiques: maîtrise de l'appareil photo, réponse à des problèmes techniques, amélioration de la prise de vue, initiation et perfectionnement au développement sur logiciels etc...

Le club apporte un regard critique sur les photos réalisées par ses membres.



Nous allons également à la découverte d'artistes photographes lors de visites d'expositions et rencontres. Des sorties à thème sont régulièrement organisées. « L'AP360 » participe à des concours et en organise également un chaque année. Cette année, les thèmes étaient "Textures", « N&B et Couleur »: les meilleures photos sont exposées à la Médiathèque « l'Ellipse » à Sassenage du 7 Mars au 1er Avril 2023.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.



Vous pouvez aussi découvrir notre travail sur notre site: www.atelier-photo-360.fr
et notre page Facebook : www.facebook.com/Atelier-Photo-360-210571282822420/

Appel à bénévoles

Dans le cadre du jumelage avec la ville de Merone, nous avons le projet d'inviter les italiens lors de la fête du village qui aura lieu le WE des 16 et 17 septembre 2023.

Pour cela, nous avons besoin de familles susceptibles de les accueillir.

Si vous êtes intéressés pour héberger des personnes, merci de le faire savoir rapidement à l'accueil de la mairie: accueil@noyarey.fr ou **04 76 53 82 01**.

Nous organiserons prochainement une réunion avec les personnes intéressées pour préciser les modalités d'accueil et organiser le WE. Par avance, merci de vos propositions.

Nouveaux arrivants

Vous êtes nouvel habitant à Noyarey ?
Faîtes-vous connaître directement à l'accueil de la mairie 75 rue du Maupas
accueil@noyarey.fr ou
04 76 53 82 01.

Les élus, membres de la vie associative et les services municipaux vous donneront rendez-vous pour la prochaine cérémonie des nouveaux arrivants.

Les infos des ASSOCIATIONS

moi c'est NOUS

BACH'ECHO

L'association « Bach'Echo », c'est d'abord l'aspiration de « vivre ensemble, autrement ». C'est l'aspiration de « faire société » en prenant soin de soi, en prenant soin du vivant et en se questionnant sur le monde qui nous entoure...

« Bach'Echo », c'est une association d'éducation populaire donc, installée depuis un an et demi à Noyarey, sur le haut du village.

18 mois durant lesquels les 9 membres actifs du bureau et les nombreux bénévoles ont œuvré pour proposer différentes activités et animations. La rétrospective 2022 nous fait frémir d'intensité et de joie !

Noyarey ! Mars ! Cycle de « Communication Bienveillante » pour adultes,
Noyarey ! Avril ! Un festival « Bach'n'bike » tout public sous le soleil du printemps,
Noyarey ! Avril ! Atelier « Cook and speak » avec Végétal Vivant,



Villard-Bonnot ! Mai ! Animation pendant la semaine de l'écologie du collège Belledonne,
Villeurbanne ! Juin ! Un « Vide ta Penderie » pour se débarrasser et trouver des pépites,
Noyarey ! Juin ! Participation au « Troc de Graine » de l'Ehpad de Noyarey,
Noyarey ! Septembre ! Des jeux et animations pour les enfants au festival « Parparlottes »,
Noyarey ! Octobre ! Rencontres avec les habitants de Noyarey sur des apéros bénévoles,
Noyarey ! Novembre ! Ciné débat sur le film "Debout les Femmes",
Noyarey ! Novembre ! Ateliers créatifs « Creativa » tout public,
Saint-Egrève ! Décembre ! Intervention et formation de directeurs de périscolaire en « Gestion des émotions »,
Noyarey ! Décembre ! Théâtre « La Mouette et le Chat » pour les enfants avec la compagnie drôle et touchante « KAMMA ».
Saint-Egrève ! Décembre ! Atelier créatif « Creativa » en centre de loisirs,
Noyarey ! Septembre à décembre ! Cours de gym douce,
Saint-Egrève et Coublevie ! Septembre à décembre ! Des animations en périscolaire dans 3 écoles,
Vénissieux ! Toute l'année ! Des interventions dans les écoles autour des émotions et du vivre ensemble,
Noyarey ! Toute l'année ! 5 chantiers partagés !!!



« Bach'Echo » en 2023, c'est une nouvelle ritournelle de moments conviviaux et engagés ! A Noyarey, sur notre chaleureux « site du Pailler », nous vous proposons :

- Le **samedi 22 avril** : Chantier partagé, où apprentissage, coups de main, bonne humeur et construction sont au rendez-vous !
- Le **vendredi 30 juin** : Apéro bénévoles pour faire connaissance et présenter plus amplement l'association...
- Le **samedi 7 octobre** : Le festival de l'Automne. Une journée festive avec au programme, jeux, buvette et activités pour toute la famille !

Et bien sûr toutes les autres interventions, par monts et par vaux...pour nous suivre sur les chemins de l'autrement, ensemble...

Rejoignez-nous sur facebook !

ou contactez-nous par mail à contact@bach-echo.fr

ou par téléphone : Claire au 06.72.55.99.27 et Laura au 06.20.27.89.02



RAGGY JAZZ BAND

Créé en 2010, « The Raggy Jazz Band » est un groupe musical Nucérétain composé de quatre instruments acoustiques : saxophone, banjo, tuba et percussions.

Notre terrain de jeu ce sont les animations musicales festives, moments de partage de notre musique interprétée à la « sauce Raggy ».

Du New Orleans (berceau du Jazz), jusqu'à la variété des années 80 en passant par Brassens, Trenet, musiques de film, musiques dansantes, notre répertoire éclectique est devenu au fil du temps un pot-pourri intergénérationnel !

Notre spécialité : « l'apéro... concert » et dans ce cadre nous vous proposons d'animer vos différentes fêtes, anniversaires, mariages, retraites...

« The Raggy Jazz Band » participe souvent aux manifestations de Noyarey, comme la fête de la musique, carnaval, trail, fête du village...

« Le Raggy » anime, « le Raggy » déambule, « le Raggy » se déguise, « le Raggy » s'amuse et vous divertit.

Vous pouvez nous retrouver sur notre Facebook

(www.facebook.com/raggyjazz) ou notre site Internet (<http://raggyjazz.free.fr>). **N'hésitez pas à contacter John au 06.37.17.55.41**



Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi c'est

APJNV

Suite à notre Assemblée Générale du 26 janvier 2023, nous vous présentons le nouveau bureau de l'association :

- Présidente : Adeline Loiodice
- Secrétaire : Cécile Lima
- Vice-secrétaire : Florence Bozzi
- Trésorier : Grégory Lima
- Vice-trésorière : Lucie Robert
- Membres actifs : Raquel Paquet, Céline Diaz, Bénédicte Guillaumin, Marie-Anne Wilhelm et Téo Bozzi, Noëlle Mathieu et Christophe Delmas.

L'APJNV souhaite remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la vie de la structure, parents, jeunes, animateurs, notre directrice, les élus, mesdames les maires de Noyarey et Veurey, les services techniques et les deux services de communication qui relaient nos informations.

Nous avons un bon nombre d'idées pour 2023, venant d'univers différents, avec des compétences complémentaires. Jusqu'à présent les événements mis en place furent de grands succès : soirée sport et handicap, LOTO, marché de Noël...

Mais pour que l'association perdure et évolue, nous espérons pouvoir compter sur l'arrivée de nouveaux membres au bureau et au conseil d'administration pour l'année à venir. Nos jeunes ont besoin de vous. Nous vous rappelons comment nous contacter :

APJNV
Katy Bozzi, Directrice
Maison Des Associations
73, rue du Maupas
38360 Noyarey

Mail : apjnv.loisirs@outlook.fr
Tel : 07 70 48 86 81

Horaire de l'accueil de loisirs :

- Les mercredis de 14h à 17h (salle ouverte ou activités)
- Les vacances scolaires de 8h30 à 18h
- Possibilité de demi-journée l'après-midi de 13h à 18h.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos futures manifestations, nous comptons sur votre soutien pour cette nouvelle année.

Pour l'ensemble des membres.
Adeline Loiodice, Présidente de l'APJNV



N'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux sociaux ! vous nous reconnaîtrez avec nos nouvelles couleurs



Comité des fêtes

« Le Comité des Fêtes », par Annie Henry, sa présidente actuelle.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas le « Comité des Fêtes », voici un petit historique :

Le « Comité des Fêtes » a été créé en 1988, et j'en ai pris la Présidence le 22 janvier 2008.

Le but du « Comité des Fêtes » est d'organiser des activités culturelles, fêtes et animations afin d'animer la Commune.

Malgré notre petite structure, nous avons organisé de belles animations, je vous en cite quelques-unes, les plus importantes :

- Pastorale 2017 : 360 personnes
- Concert de Noël 2018 : 310 personnes
- Concert de Noël 2019 : 400 personnes
- Soirée choucroute 2019 : 221 personnes
- Soirée cabaret 2019 : 160 personnes...

Sans compter les animations tout au long des années, allant du « Concert du nouvel an », au « Marché aux Fleurs », divers concerts dans notre Eglise Saint Paul et même au « Château de Chaulnes », vide grenier etc...

En ce qui concerne la fête du village et le feu d'artifice du 13 juillet, la commission « Vie du Village » a souhaité les reprendre et en assure le bon déroulement.

Mais parlons de l'avenir ! Un beau programme pour 2023 est en cours d'élaboration et je peux déjà vous donner un aperçu avec des dates qui restent à confirmer.

En Mars nous avons eu le plaisir de vous proposer une belle « Soirée Celte », qui sera une première à Noyarey « FETE DE LA SAINT PATRICK » le Samedi 18 Mars 2023 à 20h30 à la salle Poly'Sons. Elle était organisée en collaboration entre le « Comité des Fêtes » et la commission « Vie du village ».

Vous trouverez toutes les informations sur ce bulletin, site de la Mairie, mail envoyé par Annie, infos également par les membres de la commission « Vie du Village » etc... Nous vous espérons très nombreux.

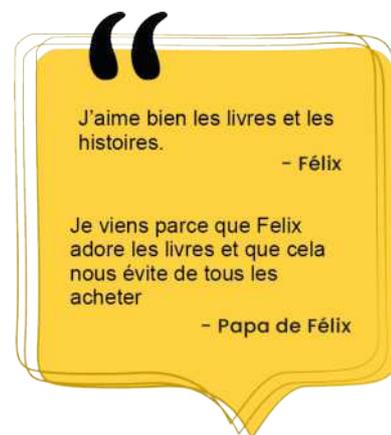
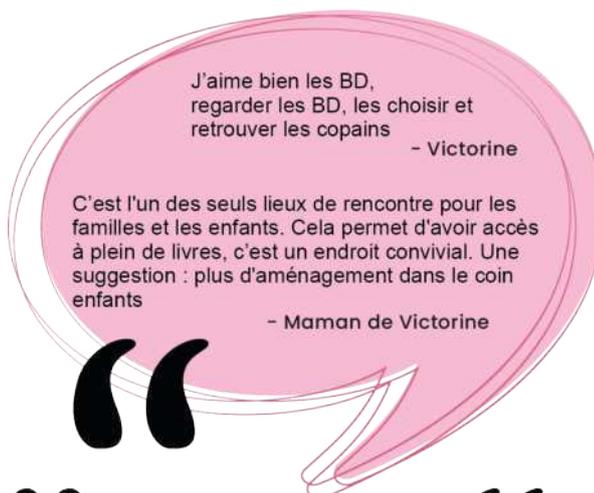
Nos projets : en Mai « Marché aux fleurs », un concert en juin à l'Eglise avec les 3 professionnels de la Pastorale, en Septembre « vide grenier », en Octobre projet d'un concert piano/ Clarinette au « Château de Chaulnes » et pour terminer l'année 2023, en Décembre un « Concert de Noël » à Poly'Sons avec quelques surprises. Ces dates restent à confirmer.

Voilà un aperçu des activités organisées par le « Comité des Fêtes », et je lance un appel à celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, ils seront accueillis avec grand plaisir. N'hésitez pas en m'en faire part. anniehenry@free.fr



Plaisir de lire

Pour ce nouvel article à propos de la bibliothèque, nous avons décidé de laisser la parole à nos adhérents car ce sont eux les plus objectifs pour en parler. Voici donc quelques exemples avec les mots d'enfant mais pas que...



Nous espérons que cela vous donnera envie de venir nous rencontrer et comme parents et enfants l'ont dit : « Nous sommes très sympas ! » Vous retrouverez plus d'informations pratiques dans l'article de Kevin Portier.

Nous tenions à remercier la mairie pour la subvention qu'elle nous alloue, ce qui permet l'achat de nouveaux livres choisis par les lecteurs. Nous remercions également Jean-Baptiste Boulanger, trop souvent oublié et pourtant toujours prêt à nous secourir quand nous avons besoin d'aide.

Et pour terminer, Merci à toutes les bénévoles et les adhérents grands et petits car sans eux la bibliothèque n'existerait pas. Le mot de la fin : « *Un adulte va lire pour se distraire. Un enfant va lire pour se construire* ». Joann Sfar

Les P'Tits Bouts

Déjà 30 ans !

Quel beau projet que l'ouverture d'une structure petite enfance au sein de la commune de VEUREY-VOROIZE en intercommunalité avec celle de NOYAREY. Que de chemin parcouru, 1992 ouverte à quelques enfants pour arriver ce jour à accueillir 22 P'tits Bouts...

Ceci grâce à la confiance et l'investissement de chacun dans le développement de ce projet. Notamment, par les relations tissées durant toutes ces années avec nos principaux partenaires que sont les Mairies, les administrations ainsi que toutes les structures du monde associatif nous entourant. Mais aussi ne l'oublions pas, par l'investissement des parents bénévoles au sein du bureau de notre association sans qui nous n'en serions pas là où nous en sommes aujourd'hui. Ainsi que tous les parents qui sont venus prêter main forte pour le bon déroulement du quotidien au sein de la vie de la structure.

Fort de constater l'engagement, le professionnalisme, la bienveillance et la proximité des membres du personnel auprès de nos enfants et de leur environnement. Et ce désir de développer des projets enrichissants.

Une équipe qui a bien évolué au cours de ces 30 dernières années, mais avec une base solide car pour certaines c'est aussi presque 30 années au sein de l'association. Et cela fait aussi 30 ans que la crèche est dirigée avec une passion débordante par Brigitte TURC. Elle a toujours su faire progresser et grandir la structure, elle a permis de surmonter toutes les épreuves et de toujours privilégier le confort des enfants et des familles. Tous ces éléments réunis permettent aux enfants de s'épanouir, partager des moments forts et de participer à des activités qui resteront malgré leurs jeunes âges graver dans leurs mémoires. C'est avec beaucoup d'énergie et d'émotion que nous avons organisé cet anniversaire afin de retranscrire au mieux ces 30 ans de rencontres, échanges, partage ... Que du bonheur !

Le bureau de l'association - La maison des P'tits Bouts

LA COCCINELLE ET LE MÛRIER – LE SOU DES ECOLES

UN PARTENARIAT ASSOCIATIF À DESTINATION DES ENFANTS DU VILLAGE ET PAS QUE...

Chaque nouveau parent se pose cette question : pourquoi deux associations au sein de nos écoles ? Historiquement La Coccinelle et le Mûrier (plus communément appelée " La Cocc' ") s'occupait des activités intra scolaires et le Sou des écoles de Noyarey (surnommé simplement "Le Sou") des activités dites extra scolaires.

Au fil du temps, les choses ont évolué et les deux associations s'entrecroisent en fonction des projets et des possibilités de chacun. Cependant, les objectifs sont les mêmes : récolter des fonds pour les projets des écoles de Noyarey, organiser des évènements pour l'école et les enfants, participer à l'animation du village.



LA COCCINELLE ET LE MÛRIER.

Elle regroupe des parents qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école en créant des projets ou ventes pour récolter des fonds afin de financer des activités pour les petits nuyaréens. Par ailleurs,

« la Cocc' » monte une liste de parents délégués qui seront porte-parole des parents lors des conseils d'école et qui permettent une voie d'échange commune avec les équipes enseignantes et la Mairie.



avec **TERRACYCLE**

Recyclez avec TerraCycle

- ✓ Gourdes de compote de toutes marques
- ✓ Gourdes de crème dessert de toutes marques
- ✓ Gourdes de compote de la marque Flan'Patis
- ✓ Gourdes de crème dessert de la marque Flan'Patis

Les gourdes sont envoyées à TerraCycle puis ensuite chez un partenaire recycleur qui les recyclera en une nouvelle matière utilisée dans la fabrication de nouveaux objets d'usage courant. Grâce au programme, les gourdes usagées connaissent une nouvelle vie.

TerraCycle fait ensuite des dons à l'association à hauteur de 0,01€ par gourde.

Tous ensemble recyclons et finançons les projets des écoles de Noyarey !

Actions principales :

- Liste Parents Délégués,
- Recyclage des gourdes jetables avec « Terracycle ». Tout au long de l'année vous trouverez un bac récupérateur aux entrées des écoles, mais vous pouvez également contacter Géraldine Lucas (06 32 28 84 17) pour les personnes ne passant pas par les écoles.
- Panier de légumes de saison avec un producteur bio local,
- Chasse aux oeufs pour la période de Pâques,
- Stand au « Marché de Noël » avec les confections artistiques des enfants des écoles,
- Participation à des évènements "Vie du village".

Agenda :

- Chasse aux oeufs : 30 Avril,
- Tournoi de pétanque (Adulte/enfant) : 14 Mai,
- Fête du village: 16-17 Septembre,
- Marché de Noël.



remise de jeux à la maternelle.

LA COCCINELLE ET LE MÛRIER – LE SOU DES ECOLES



LE SOU DES ECOLES.

« La Société du Sou des Écoles Laiques de Noyarey » est née en 1888. Son principe est alors de solliciter la participation des habitants pour venir en aide aux enfants pauvres et aux enfants méritants, afin de contribuer à « cette grande oeuvre de l'instruction publique, principal élément du vrai progrès ».

De nos jours, « le Sou » regroupe aussi des parents qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école en organisant des projets, des événements et des ventes pour financer les activités scolaires et extra-scolaires des petits nucléotains.

Actions principales :

- Organisation des sorties ski du mercredi (depuis plus de 20 ans) : cela permet aux enfants à partir de la Moyenne section d'accéder à des cours de ski de piste à prix raisonnable.
- Venue du père Noël avec goûter pour chaque enfant des écoles maternelles et élémentaires.
- Carnaval : l'association organise un événement de village grâce au Carnaval. Cette journée festive commence à 16h30 par une vente de crêpes et bugnes sur le parvis des écoles, animée par le « Raggy Jazz Band ». Ce temps festif et musical se poursuit par un défilé de « Monsieur Carnaval » de l'école jusqu'au cimetière pour le brûler en toute sécurité. Ce carnaval est ouvert à tous, pour vivre un moment agréable dans le village.
- Kermesse : c'est un moment important pour l'école car il clôt l'année et nous permet de récolter des fonds substantiels. Les festivités commencent à 16h30 et « le Sou » propose des animations, une tombola et un barbecue/buvette.
- Marché de Noël où nous avons tenu la buvette.



Agenda :

- Vente de chocolats de Pâques (livraison prévue pour début avril)
- Vente de diots et viandes BBQ en Mai
- Kermesse : 27 Juin
- Fête du village 2023
- Vide grenier spécial puériculture automne 2023
- Marché de Noël

Sur certaines actions, par manque de bras, il a fallu se regrouper pour réussir à organiser et proposer des animations de qualité comme Halloween par exemple.

Comme toutes les associations, nous avons toujours besoin de bénévoles. Afin de permettre aux enfants de toujours profiter d'autant d'événements de qualité avec un renouvellement d'énergie et d'idées ! Peu importe vos disponibilités, chaque participation est la bienvenue car la plupart de nos bénévoles étant aussi salariés et parents, il arrive parfois que l'on manque de soutiens ou d'aide, malgré toute la bonne volonté qui nous anime. **Donc n'hésitez pas à apporter votre pierre à l'édifice !**

Toutes ces actions permettent de participer aux projets scolaires tels que les diverses sorties des écoles (musée, spectacles, sorties nature...), la venue d'intervenants, l'aide aux financements de la classe de mer des CM1-CM2 et l'achat de matériel ou de jeux pour les écoles.

Les animations et les ventes sont bien sûr accessibles à l'ensemble des nucléotains et même au-delà !

Vous pouvez nous suivre sur Facebook ou nous écrire sur : lacoccinelleetlemurier@gmail.com et soudesecolesdenoyarey@gmail.com

Les infos des ASSOCIATIONS

NOYAREY c'est toi moi c'est NOUS

Noyarey Figurine Maquette 38

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 11 février 2023. Les membres du bureau restent inchangés : Franck Bozzi - Président, Cécile Lima - Secrétaire et Florence Bozzi - Trésorière.

Nous avons débuté cette année avec notre participation à la manifestation « Les Nucerétains ont du talent » organisée par « Les doigts de fée » en février dernier. Nous restons toujours très investis dans la vie et les activités de la commune.

« Poly'sons » et le gymnase « Charles De Gaulle » pris d'assaut !

Notre « 3ème Salon du Modélisme » arrive à grands-pas et va enfin avoir lieu après 3 ans d'attente suite à la Covid !

Rendez-vous les 29 et 30 avril 2023 !

Un large public est attendu pour ce magnifique week-end en perspective. 1400m², 150 exposants avec plus de 350 mètres linéaires de tables vous attendent pour vous proposer un large choix de maquettes statiques et thermiques en tous genres.

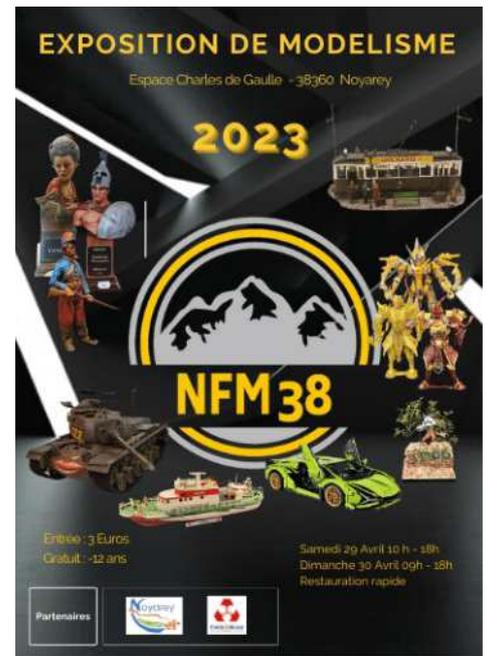
De la voiture au tank, passant par des engins de travaux publics radio

télécommandés avec de nombreuses démonstrations sur 450 m², figurines, bustes, lego motorisés, bateaux, réseaux de trains, avions, meccano, puzzles 3D métal etc.... Tout pour ravir les passionnés ainsi que les curieux.

Nous vous attendons nombreux, partagez l'info à vos familles et amis !

NFM 38
Mairie de Noyarey
75 rue du Maupas
38360 Noyarey
nfm38360@gmail.com

Le mardi : 20h15/23h uniquement les adultes
Le mercredi : 14h/17h30
Le jeudi : 20h15/23h
Le samedi : 14h/18h (2ème et 4ème samedi)
Fermé pendant les vacances scolaires sauf exception.



Les Parparlottes

En 2018, nous sommes deux femmes en rupture professionnelle. Laurence, subitement touchée par le cancer et moi, Béatrice stoppée dans mes élans d'enseignante, face à un contexte de plus en plus violent. Nous aspirons l'une et l'autre à élargir le cadre du théâtre dans lequel nous évoluons ensemble depuis plusieurs années. Une idée nous vient : LE CONTE !

On n'y connaît absolument rien, mais nous nous inscrivons pour une semaine de formation auprès de Jihad Darwich, l'un des conteurs les plus érudits et porteurs de connaissance de l'oralité du monde arabe. C'est un déclic, Jihad nous ensorcelle et nous emmène dans les mille et une nuits.

Suite à cela nous montons un premier spectacle d'une heure environ, avec mise en scène, traitant des 1001 nuits et nous commençons à rouler notre bosse. Il nous faut constituer une Association pour pouvoir ouvrir un compte bancaire, une assurance etc...

Nous créons l'Association « LES PARPARLOTTES » un clin d'œil à l'ancienne appellation des habitants de Noyarey les « PARPAROTS » et « la parlotte », qui est devenue, si j'ose dire, « notre fonds de commerce ». Dans nos statuts, nous souhaitons promouvoir l'oralité et le spectacle vivant, dans la commune et les alentours. Faire connaître et faire apprécier le conte hors des lieux déjà dédiés, comme les médiathèques ou les centres culturels.

Nous décidons de créer un « FESTIVAL du CONTE » à Noyarey. Nous le nommons « PARPARLONS-NOUS ». La première édition est annulée, pour cause de Covid le 10 octobre 2020.

Entre-temps, Laurence, immense courageuse qui s'est battue comme une forcenée contre la maladie, a perdu la bataille.

Nous continuons l'aventure, aujourd'hui avec Jean, Anne, Caroline, Baptiste, Béatrice. 5 années après notre mise à l'eau, nous avons à notre actif : 2 « Festivals du Conte » dans Noyarey, 2 « Randonnées contées » à Ezy, de nombreuses interventions dans les écoles, les médiathèques, ou en lien avec d'autres associations : « Les Racon'thés » de Veurey et « Les Contes à la clé » de Grenoble.

Chaque évènement nous apporte de belles rencontres humaines avec le partage d'histoires anciennes ou récentes, des sourires, des rires. La commune de Noyarey nous soutient par des subventions importantes, de l'aide matérielle. Et les responsables de l'animation sont systématiquement présents lorsque nous avons besoin d'eux. Notre association accueille avec plaisir toutes les personnes qui souhaitent se lancer dans l'aventure de l'oralité...

N'hésitez pas à nous contacter. Voici nos coordonnées :
Tél : 06 70 48 01 75 - www.lesparparlottes.fr

Pour l'année 2023, notre calendrier s'annonce bien rempli :

- Spectacle conté avec « Les Racon'thés » à Veurey le vendredi 2 Juin en soirée.
- « La randonnée contée » à Ezy le Samedi 24 juin à 14h.
- Contes à l'Ehpad de Noyarey, début juillet.
- Le Festival « Parparlons-nous » le Samedi 23 Septembre.



Retrouvez toutes les coordonnées des associations nucerétaines sur l'appli mobile Noyarey

La fable du chasseur et du promeneur

La parole est à Justine Candé,
Secrétaire de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère.

Qu'est-ce que la chasse ?

La chasse est si souvent décriée, médiatisée et traitée d'archaïque ou de cruelle qu'on en oublie d'où elle vient. A l'origine, chasse de subsistance puis chasse loisir ou sportive, il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, elle est un mélange des trois. L'Homme avant d'être éleveur-cultivateur était cueilleur-chasseur. Par la culture, il s'est appliqué à contrôler la nature. D'un environnement instable, il s'est dirigé vers un environnement maîtrisé et rassurant. En maîtrisant la ressource, il s'est assuré un avenir avec les grands développements liés à l'Histoire de l'humanité que l'on connaît.

Cependant, en s'éloignant de la nature, il s'est éloigné de son animalité, a appris à maîtriser ses instincts naturels pour devenir Homo Sapiens. Du contact quotidien avec la nature, l'Homme s'en est progressivement détaché, s'entourant de ses semblables, se regroupant en sociétés de plus en plus urbanisées.

C'est dans ce contexte que nous allons parler de chasse. La chasse recrée ce lien perdu entre l'Homme et la Nature. Nature qui dans l'imaginaire collectif moderne est souvent idéalisée, fantasmée, où la violence et même la mort n'existent plus. En réalité, le principe naturel veut que les individus aient deux objectifs : survivre en cherchant nourriture et abri et se reproduire dans le but de perpétuer l'espèce à laquelle ils appartiennent. L'acte même de recherche de la nourriture ou de se reproduire est violent puisque dans certains cas, il entraîne la mort d'autres individus. La chasse n'est que le reflet de ce principe immuable. Elle n'est pas plus violente ou barbare et la différence est que le chasseur s'applique à tuer l'animal convoité le plus rapidement possible car il a conscience de sa souffrance contrairement à une meute de loups qui va dévorer sa proie vivante par exemple.

Ce qui rend la chasse passionnante et difficile, ce sont à la fois les animaux face auxquels le chasseur se mesure et dont les sens sont surdéveloppés par rapport aux nôtres ; et toutes les règles qui la codifient.

En effet, la chasse est définie d'après le Code de l'Environnement comme une « activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, [...] et participe à la gestion durable du patrimoine faunique et de ses habitats. » C'est une activité reconnue d'intérêt général car elle « contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines » (article L420-1). En chassant, les hommes limitent l'impact de la faune sauvage sur la végétation. Ils maîtrisent durablement les populations de grand gibier sans pour autant les exterminer. Ils réfléchissent leur gestion à l'échelle des populations et non des individus.

Quelle situation à Noyarey ?

Noyarey, charmant village de la Métropole de Grenoble, enclavé entre les contreforts du Vercors et les berges de l'Isère. Chacun y trouve son équilibre entre vie professionnelle, loisirs récréatifs et besoin de se ressourcer en pleine nature. C'est dans ce contexte, que les Hommes en orange, les chasseurs croisés au détour d'un chemin donc, peuvent parfois surprendre le promeneur voire entraîner une certaine méfiance ou crainte liée sans doute à la surmédiatisation quotidienne et à sa méconnaissance.

La plaine de Noyarey qui concentre activités agricoles, artisanales ou mêmes habitations est la zone problématique actuelle. Les chasseurs par soucis de sécurité ne souhaitent pas y chasser mais sont vite rattrapés par la nécessité de maîtriser la population de sangliers qui y sévit et commet d'innombrables dégâts. En effet, les suidés s'y sentent chez eux et lorsqu'ils ne se prélassent pas sur les îles, vont labourer les champs cultivés à proximité à la recherche de quelques vers ou racines à déterrer. Il paraîtrait même qu'ils trouvent les salades du maraîcher à leur goût !

A partir du moment où ils commettent des dégâts et n'hésitent plus à effrayer cyclistes et promeneurs, ils doivent être délogés et envoyés ailleurs c'est-à-dire dans nos assiettes ! C'est là qu'interviennent les chasseurs de Noyarey. Afin de garantir une sécurité optimale pour tous, les chasseurs tentent par des moyens alternatifs de maîtriser la population de sangliers : clôtures électrifiées autour des parcelles cultivées quand l'agriculteur accepte, l'affût et lorsqu'il n'y a plus de solutions satisfaisantes possibles, les battues préventives.

En quoi consiste l'affût ? Praticé souvent en période estivale, il permet d'abattre les sangliers qui se rapprochent des cultures de manière discrète puisque pratiqué au lever du jour ou à la tombée de la nuit. Les 4 miradors situés dans la plaine permettent de tirer très fichant et sont donc très sécurisants vis-à-vis de la population. Ils ne servent qu'à la chasse et en aucun cas, il ne faut monter dessus sans autorisation. Ce mode de chasse a ses limites puisqu'il ne permet que de prélever de manière ponctuelle un individu parmi une population.

Ensuite, la battue consiste à déloger les sangliers à l'aide de chiens qui vont les rabattre vers une ligne de tireurs postés. C'est une chasse bruyante certes mais plus efficace que l'affût car elle permet de déplacer un grand nombre d'animaux à la fois. Avant la battue, certains chasseurs vont faire le pied. C'est-à-dire qu'ils vont vérifier à l'aide d'un chien spécialisé si les sangliers sont présents dans la plaine et ce, afin de déterminer s'ils vont pouvoir organiser une battue ou non. Après la battue, lorsque l'action de chasse est terminée, les chasseurs tentent de récupérer leurs chiens le plus rapidement possible.

A ce titre, les chasseurs de Noyarey n'organisent des battues dans la plaine que s'il y a des dégâts car vu la fréquentation de la zone liée à la piste cyclable le long des berges et la présence de lotissements à proximité, ils préfèrent largement chasser dans les contreforts, là où la présence humaine est moindre. C'est pour cela qu'il n'y a eu en tout et pour tout que 4 battues depuis le début de la saison (soit du 15 août au 31 mars) dans la plaine. Croiser un chasseur sur cette zone ne veut pas dire qu'il chasse, il peut tout simplement être en train de faire le pied ou de chercher ses chiens.

D'ailleurs, un accord semble être en passe d'être conclu entre la Mairie et la « Société Communale de Chasse de Noyarey » afin de créer un calendrier prévisionnel des battues dans la plaine. Il consisterait à noter les dates où des battues pourraient être organisées afin d'en informer la population. Cela ne veut pas dire qu'il y aura forcément une battue ce jour-là mais que si elle a lieu, elle ne pourra avoir lieu que ce jour-là.

Alors n'hésitez plus lorsque vous croiserez un chasseur à lui demander comment va se dérouler la chasse, il sera ravi de vous répondre !

Association Syndicale de L'Argentière à L'Echailon

L'Association est chargée sur nos communes ; Sassenage, Noyarey, Veurey et partiellement Saint-Quentin sur Isère, de l'entretien du réseau hydraulique.

Divers changements ont eu lieu en 2022.

- Une réduction du périmètre ; De « Comboire » à « l'Argentière » ayant rejoint la métropole de Grenoble.
- Suite à la nouvelle structure « GEMAPI », les services de l'état ont demandé de supprimer les classes de dangers liés aux risques d'inondations de l'Isère ; ce qui entraîne une classe unique sur notre périmètre et une redevance minimum de 10 €.

L'AS L'Argentière à L'Echailon tient ses engagements en assurant la sécurité des personnes et des biens sur ses périmètres de compétence, tout en respectant : le milieu aquatique, la végétation arborée, les corridors biologiques.

Lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu. Nous garderons en mémoire Messieurs Jean-Marie Goguet et Max Guillermet, qui par leur dévouement, ont assuré le bon fonctionnement au service de

tous durant de nombreuses années.

Les nouveaux membres du bureau de l'association Syndicale l'argentière à l'Echailon.

Pour la commune de Noyarey :

- MM. Paul David, Daniel Jacquin, Jean-Jacques Laurent-Gonnet, Jean-Claude Correnoz.

- M. Gabriel Cartier Million - Sassenage - Président.

- M. René Gauthier - Sassenage - Vice Président.

Union des Associations Syndicales - 2 Chemin des Marronniers - 38100 Grenoble.

www.union-des-as38.fr

Alerte ! Si vous êtes témoin d'une pollution d'un fossé ou d'un ruisseau (eaux colorées, poissons morts, végétation détruite ou détériorée), merci d'avertir le plus rapidement possible la Fédération de Pêche de l'Isère (Tel : 04 76 31 06 00) et le Garde Pêche de la société locale, Mr ARDITO Philippe (Tel : 06 18 55 33 53)



Portrait de *Nucérétain*

Alex Lopez

Réalisateur de films de
montagne

Notre commune recèle
de nombreux talents !

Parmi eux, Alex Lopez, réalisateur de films d'aventures en montagne. Alex habite Noyarey depuis quelques années et explore nos curiosités locales de multiples façons : grimpe, canyoning, spéléologie ... Ces dernières années, Alex s'est notamment passionné pour le réseau sous terrain du gouffre Berger, qui s'étend sur des kilomètres et des kilomètres dans la falaise au-dessus de chez nous : en levant les yeux vers le Vercors, imaginez un véritable gruyère derrière la roche !

Des équipes de spéléo sont encore en train d'explorer ce réseau mythique, à la recherche de nouvelles zones encore jamais parcourues. Alex en a fait un film : « On a marché sous la terre », diffusé sur France 3 Régions

courant 2023 et dans de nombreux festivals de films. Bien d'autres réalisations sont à son actif, comme « One degree », réalisé en 2022 au Pérou et en Himalaya.

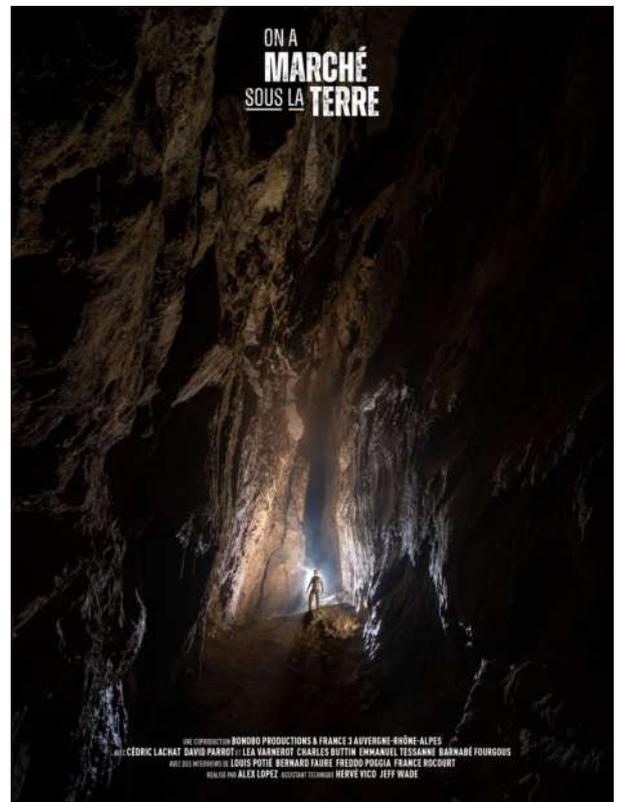
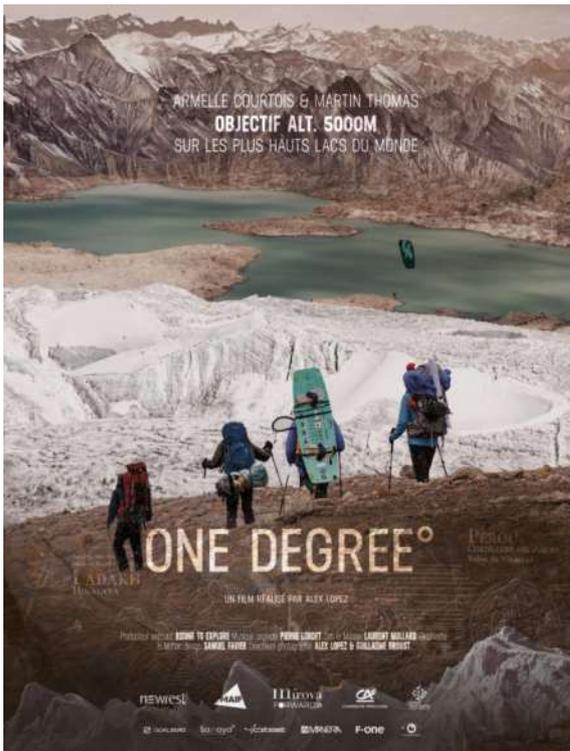
Alex se trouve en ce moment en Papouasie Nouvelle Guinée, sur l'île de la Nouvelle Angleterre où il réalise un nouveau film dans lequel il documente les explorations d'une équipe internationale de spéléologie menée par Jean Paul Sounier. Leurs recherches se concentrent sur une zone reculée, « Nakanai », complètement vierge de tout passage de l'homme. L'objectif est la découverte d'un réseau qui dépasserait les 1000 mètres de profondeur. C'est avec impatience que nous attendons le récit de cette nouvelle aventure !

« On a marché sous la terre »

Depuis toujours, l'être humain éprouve le besoin insatiable d'explorer son environnement, que ce soit à travers les conquêtes spatiales, sous-marines, alpines ou souterraines. Rythmé par les images et récits de leur exploration, ce film retrace la tentative de Cédric Lachat et David Parrot pour jonctionner « le gouffre de la Fromagère » avec le mythique « gouffre Berger ».

LIEN BANDE ANNONCE :
<https://youtu.be/yXk0DjqOCTw>

PAGE FACEBOOK DU FILM :
<https://www.facebook.com/onamarchesouslaterre/>



« One degree »

Embarquez pour un voyage à travers les Andes puis l'Himalaya à la rencontre des plus hauts lacs glaciaires du monde, au-delà des 5000 m d'altitude. Ce périple en haute montagne poursuit une démarche entamée dans les Alpes où les navigations sur ces sentinelles du climat avaient conduit le duo de sportifs vers une prise de conscience.

PAGE DU FILM :
<https://www.ridingtoexplore.com/about-3-1>

Autorisations du Droit des Sols & État civil



38281 22 10054
SAS SUNCONNECT
 580 RUE du Maupas
 Pose de panneaux photovoltaïques
 15/11/2022
 Favorable

38281 22 10055
ARTEIS
 107 Route de la Vanne
 Pose de panneaux photovoltaïques
 15/11/2022
 Favorable

38281 22 10056
PASQUET Michel
 32 Chemin Blanchard - EZY
 Isolation par l'extérieur. Changement des fenêtres + la porte d'entrée.

Modification avancée de toiture.
 29/12/2022
 Favorable

38281 22 10057
FRENE Éric
 1158 Route de la Vanne
 Agrandissement de 2 ouvertures en façade
 02/02/2023
 Favorable

Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment...

Avant tout projet, venez rencontrer le nouvel Architecte Conseiller du CAUE

04 76 53 82 01
 urbanisme@noyarey.fr

38281 22 10058
TRICHET Marc
 358 Chemin des Bauches
 Pose de panneaux photovoltaïques

27/12/2022
 Favorable

38281 22 10059
BROC Maxime
 12 Chemin du Diday
 Réfection de toiture
 27/12/2022
 Favorable

38281 23 10001
CHEVASSUT Mathieu Bernard Marie
 373 rue Léon Porte
 Création d'un vélu
 03/02/2023
 Favorable

38281 23 10002
BOUTEILLE Jean-François
 5765 Route d'Ézy
 Pose de grillage et d'un portillon
 03/02/2023
 Favorable

38281 23 10003
SALLAZ-DAMAZ Yoann
 169 Rue du Pailler
 Remplacement de la couverture
 08/02/2023
 Favorable

38281 23 10004
MORO Nicole Danièle
 110 rue du Maupas
 Ravalement de façade
 22/02/2023
 Favorable

38281 23 10007
FONCIERE DES DAUPHINS
 ZA des Moironds
 Division parcellaire
 06/03/2023
 Favorable

38281 23 10005
BLACHE Anne Chantal Marie
 134 chemin du moulin
 Changement des volets
 06/03/2023
 Favorable

38281 23 10006
DI LUCA Julien
 348A Chemin des Bauches
 Réfection clôture
 06/03/2023
 Favorable

38281 23 10008
LOUVIER Cédric
 459 Rue de la Fontaine du Merle

Remplacement des tuiles et des fenêtres
 En cours d'instruction

38281 23 10009
SOLIMMO
 62 rue Louise Drevet
 Division parcellaire
 07/03/2023
 Favorable



PERMIS DE CONSTRUIRE

38281 22 10006
LECOQ Emmanuel
 185 Chemin du Diday
 Extension d'une maison individuelle, construction d'une piscine, une terrasse et l'aménagement d'une aire de stationnement.
 21/02/2023
 Favorable

38281 23 10001
FAURE Clément
 28 Chemin des Noyers
 Réhabilitation d'un garage en habitation.
 En cours d'instruction



NAISSANCES

29 octobre 2022
SAMSON GAYET
 Andrea, Axel

15 décembre 2022
PECH Dario

4 janvier 2023
HERZI Nour

15 janvier 2023
BONZI Sacha, Hervé, Jacques



DÉCÈS

3 novembre 2022
PARNET Marie-Odile
 épouse ODDOZ-MAZET

29 novembre 2022
HITA Huguette
 épouse HERNANDEZ

25 décembre 2022
PIQUIER Jacques

25 décembre 2022
BENZAL Jeannine, Rosette

27 janvier 2023
ATTILIO Ariano

31 janvier 2023
ABADIE Gérard, André, Roger

6 février 2023
DELMATTI Simone, Rose, Marie

Pourquoi débroussailler ?



Perrine HACHOUD
Brigadier chef municipal.

Suite aux importants incendies de 2003, l'Etat et les collectivités ont décidé de classer un certain nombre de massifs forestiers à risque incendie de par leur aléa incendie fort et la forte urbanisation à proximité.

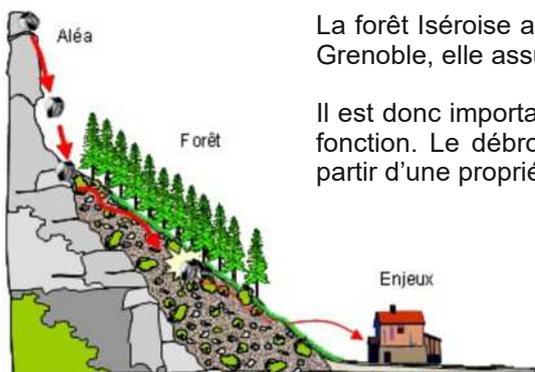
Le débroussaillage aux abords des maisons constitue une 1ère protection. Son objectif est de créer une discontinuité horizontale et verticale.

Objectifs et réglementation / Pourquoi débroussailler ?

La réduction de combustibles végétaux va permettre de :

- **ralentir** la propagation du feu,
- **diminuer** sa puissance (émissions de chaleur et de gaz),
- **éviter** que les flammes n'atteignent les parties inflammables de l'habitation (volets, charpente apparente, gouttière).

Le débroussaillage permet également aux services de secours d'intervenir plus efficacement et à moindre risque.



Source : ONF/ IRSTEA 2011 - La Métro

La forêt Iséroise a un rôle de protection important pour la population. Sur l'agglomération de Grenoble, elle assure surtout un rôle de protection contre les chutes de bloc.

Il est donc important de la protéger à notre tour pour qu'elle puisse continuer d'assurer cette fonction. Le débroussaillage permet de limiter le nombre de départ de feu accidentel à partir d'une propriété.

A Noyarey, la commune est classée au titre du risque incendie, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones incluses dans les bois et forêts et celles situées à moins de 200 mètres de ces bois et forêts.

Qui doit débroussailler ?

Hors zone urbaine

Le débroussaillage incombe au propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature dans un **rayon de 50 m** autour de la construction. Cette disposition implique très souvent un débroussaillage sur une propriété voisine.

Le propriétaire voisin **ne peut légalement s'y opposer**. La personne en charge du débroussaillage doit avertir et demander à son voisin l'autorisation d'effectuer les travaux qui lui incombent. S'il refuse l'accès à sa propriété, il devient **responsable de l'exécution du débroussaillage** (L131-12 et R131-14 du CF).

Le maire de la commune doit alors en être informé.

En Zone Urbaine

Le propriétaire du terrain doit débroussailler l'ensemble de sa parcelle, quel que soit sa superficie, même dépourvue de construction.

Lorsque le terrain en zone urbaine est contigu à une « zone naturelle » et porte une construction, le rayon de 50 m s'applique autour de la construction.

Les obligations de débroussaillage dans les rayons de 50 m se superposent souvent.

Superposition d'obligations

Il est conseillé aux propriétaires de trouver un accord et de s'entendre sur la réalisation des travaux. Faute d'accord, le Code Forestier (L131-13) prévoit que l'obligation de débroussaillage de la zone commune incombe au propriétaire ayant la construction la **plus proche d'une limite de la parcelle commune**.

Comment s'applique l'obligation de débroussaillage ?



Lorsque le débroussaillage doit se faire dans un **rayon de 50 m** autour de la construction, chantier ou installation de toute nature :

2 zones de travaux :

- Zone 1 : 0 à 10 m des abords de la construction
- Zone 2 : 10 à 50 m des abords de la construction

1 zone de sécurité :

Pour la sécurité de la personne en charge des travaux, toute zone se trouvant dans une pente > 80% est exemptée de débroussaillage.

Travaux à réaliser autour des constructions

En zone 1

- Mise à distance des arbres à 2 m min. de tout élément de la construction (balcon, toit..)
- Enlèvement des branches surplombants le toit d'habitation (pour les arbres mis à distance),
- Nettoyage régulier des gouttières (suppression des feuilles mortes accumulées),
- Enlèvement des bois morts, dépérissants et branches mortes,
- Élagage, uniquement des essences forestières, à 2 m min. de hauteur,
- Coupe à ras du sol de toute végétation basse sauvage (arbrisseaux, buissons et herbacées),
- Élimination des rémanents.

En zone 2

- Élagage, uniquement des essences forestières, à 2 m min. de hauteur,
- Coupe à ras du sol des arbrisseaux et des buissons sauvages,
- Élimination des rémanents.

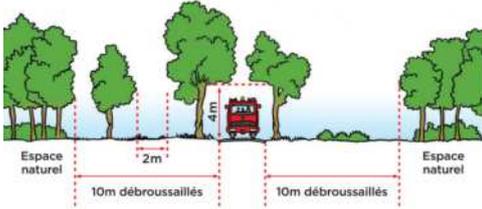


Les obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillage :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

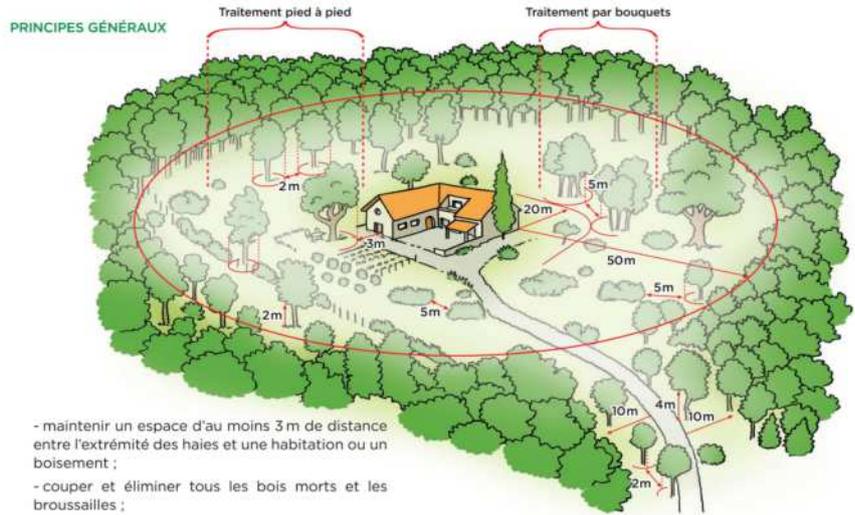
VOIES D'ACCÈS - CAS GÉNÉRAL



La mise en œuvre du débroussaillage vise à :

- maintenir un espacement entre les arbres situés dans la zone à débroussailler pour éviter que le feu ne se propage :
- soit par le traitement "pied à pied" : les feuillages doivent être distants d'au moins 2 m les uns des autres ;
- soit par le traitement "par bouquets d'arbres" dont la superficie ne peut excéder 50 m², chaque "bouquet" étant distant d'au moins 5 m de tout autre arbre ou arbuste et de 20 m de toute construction ;
- couper les branches basses des arbres sur une hauteur de 2 m ;
- couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 m d'une ouverture (porte, fenêtre...), d'un élément apparent de charpente ou surplombant le toit d'une construction ;

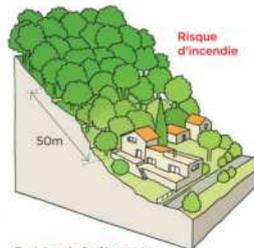
PRINCIPES GÉNÉRAUX



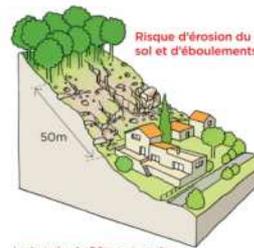
- maintenir un espace d'au moins 3 m de distance entre l'extrémité des haies et une habitation ou un boisement ;
- couper et éliminer tous les bois morts et les broussailles ;
- éliminer les végétaux coupés par broyage, compostage, par évacuation en décharge autorisée ou par incinération en respectant la réglementation sur l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts (consulter les règles applicables en mairie).

Une intervention mesurée pour un risque minimisé

OLD DANS UN VERSANT



On laisse la forêt gagner jusqu'au bord des maisons : le risque incendie est élevé.



La bande de 50m est rasée : les sols sont mis à nu et érodés : la boue et les éboulements peuvent arriver dans l'espace habité.

Contrôles et sanctions

Le maire assure le contrôle de l'exécution des obligations de débroussaillage (L134-7 du CF).

Si le contrôleur constate que les travaux n'ont pas été réalisés, il peut alors :

- effectuer un avertissement (verbal et écrit)
- appliquer une contravention de 4ème classe (montant max. de 750 € pour les personnes physiques)

Assurances non prise en charge : S'il est établi que la cause de l'incendie est due à un défaut d'entretien de la part du propriétaire, il risque de voir dans le meilleur des cas son indemnisation réduite et dans le pire des cas, annulée. L'article L. 122-8 du Code des Assurances.

En cas de non-exécution, le maire peut procéder lui-même à l'exécution d'office des travaux (L134-9 – R134-5 du CF) après avoir :

- constaté la non-exécution des travaux
- mis en demeure le propriétaire par courrier recommandé avec accusé réception de réaliser les travaux dans un délai fixé. Le propriétaire dispose alors d'1 mois pour exécuter les travaux.

Période conseillée pour faire les travaux

La meilleure période s'étale d'octobre à juin. Il faut éviter de toute manière la période estivale et les périodes sèches. Chaque année, les travaux doivent être terminés pour le 1er juin.

Débroussailler, ne veut pas dire tout couper !

Partant du constat que les feux se propagent très rarement par les cimes, la discontinuité horizontale ne sera réalisée que par l'élimination de la végétation basse (broussailles, buissons, branches des troncs jusqu'à 2 m de haut) ceci sur toute la surface des zones 1 et 2 réunies.

Tous les arbres adultes peuvent être conservés à condition d'être isolés d'au moins 2 m de tout élément extérieur de la maison.

Un arbre ornemental collé au mur de la maison peut être gardé, la distance de 50 m sera prise à partir de cet arbre.

AGENDA CULTURE / ANIMATIONS



AVRIL

- 1 > festival de théâtre amateur
- 7 > film conférence " la saga du cuir "
- 22 > nouvelle création sortie résidence « compagnie vocale »
- 29 et 30 > salon maquette
- 30 > marché aux fleurs

MAI

- 12 > troc de plantes
- 14 > tournoi de pétanque

JUIN

- 3 > pièce de théâtre « Bleus de Sassenage »
- 10 > concert école de musique Veurey Noyarey
- 17 > pièce de théâtre sortie de résidence « compagnie petits bâtons »
- 21 > fête de la musique
- 24 et 25 > convention de jonglerie de feu



Fête du village 2023

Le week-end des 16 et 17 Septembre est prévue la traditionnelle « Fête du village ». **Ce sera l'occasion de fêter les 40 ans de cet évènement** dans la forme actuelle : défilé costumé, repas ...

Le groupe de travail "Vie du village" a déjà commencé à dessiner les contours de cette manifestation se déroulant exceptionnellement sur tout le week-end, avec des animations dès le Samedi.

Nous espérons accueillir nos « jumeaux » de Merone pour l'occasion et ainsi renouer des liens un peu distendus depuis la période du COVID.

Pour le défilé et les déguisements, il est proposé de mobiliser les différents quartiers de Noyarey comme cela a pu se faire par le passé. Tous n'ont pas encore été sollicités mais certains sont déjà en pleine réflexion. Le thème retenu pour le défilé serait : **"A travers le XXe siècle"** permettant à chaque groupe de faire revivre une époque plus précise.

La mobilisation du plus grand nombre permettra la réussite de cet évènement.

Nous souhaiterions également proposer **une exposition rétrospective des différentes fêtes depuis 40 ans, donc si vous avez des photos, vidéos, des idées ou souhaitez participer** de quelque manière que ce soit, n'hésitez pas à nous contacter.

d.perrin@noyarey.fr
p.commere@noyarey.fr



Les numéros d'urgences & numéros utiles



horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



<p>MAIRIE 75 rue du Maupas 38360 Noyarey 04 76 53 82 01 accueil@noyarey.fr www.noyarey.fr</p> <p>Horaires d'ouverture au public : lundi : 8h30-13h - 14h-18h30 du mardi au vendredi : 8h30-13h samedi : 9h - 11h</p> <p>Élu d'astreinte 04 76 53 92 59 (uniquement en dehors des heures d'ouverture de la mairie)</p>	<p>SÉCURITÉ - URGENCES</p> <p>Gendarmerie de Sassenage 04 76 27 42 17 Police municipale 07 85 69 05 20 Police secours 17 Pompiers 18 SAMU 15 Numéro d'appel d'urgence 112 Centre anti-poison 04 72 11 69 11 Pharmacie de garde 3915 Secours en montagne 04 76 22 22 22 Urgence dépannage gaz naturel 0 800 47 33 33 Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 38</p>	<p>SERVICES PUBLICS</p> <p>École maternelle La Coccinelle 04 76 53 93 82 École élémentaire Le Mûrier 04 76 53 95 71 Cantine 04 76 53 87 10 Réservation cantine 04 76 53 73 74 La garderie des P'tits Bouts 04 76 53 90 07 Les Petits Malins 04 76 53 83 62 Le service enfance jeunesse 04 76 53 73 74 CCAS 04 76 53 82 01 Bibliothèque 04 76 53 91 17 Transport à la demande SEMITAG 04 38 70 38 70 Service local de solidarité 04 57 42 50 00 Permanences juridiques gratuites : organisées en mairie sur rdv 04 76 53 82 01</p>	<p>Élus d'astreinte 04 76 53 92 59</p> <p>Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.</p>
<p>GRENOBLE ALPES METROPOLE Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex 04 76 59 59 59 www.grenoblealpesmetropole.fr</p> <p>Voirie et gestion des déchets 0 800 500 027 Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey Ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30</p> <p>Eau potable 04 76 86 20 70 En cas d'urgence 04 76 98 24 27</p> <p>Eaux usées 0 800 500 048 En cas d'urgence 04 76 59 58 17 Fourrière animale 04 76 77 07 00</p>	<p>SANTÉ</p> <p>Médecin généraliste : Dr Françoise PAUMIER-DESBRIERES 04 76 43 26 65 Infirmière : Laurence LAVERRIERE 06 14 01 45 80 - 04 56 85 16 33 Kinésithérapeutes : Kiné St Jean (soins à domicile) 06 71 81 53 87 Kinésithérapeute - Masseur : Thibault KERBOUA 09 77 52 26 71 Psychologue : Clarisse MONNET 06 87 02 96 97 Psychologue : Delphine COMBIER 06 82 17 46 38 EHPAD Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60 Cabinet dentaire : Dr Marc WOLKOWICZ 04 76 53 92 36 Pharmacie 04 76 53 91 15 - Pharmacie de garde 3915 TAXI-PELLETIER & Services (conventionné) - 07 81 05 39 30 Les Ambulances réunies - 04 76 75 34 04 CHU Grenoble 04 76 76 75 75 Urgences dentaires 04 76 000 666 SOS médecins 04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24) SOS vétérinaires 04 76 47 66 66</p>		



Téléchargez l'appli Noyarey

	Assistantes maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil
 <p>Liste des assistantes maternelles</p>	AMIER (DADI) FATIMA	411 CHEMIN DES BAUCHES	09.51.16.23.28	4 M
	BARTHOD (VANHOVE) SANDRINE	19 RUE DE LA FONTAINE DU MERLE	09.51.27.60.87	4 M
	BENALI (COLLE) STÉPHANIE	101 RUE DU 19 MARS	06.19.25.66.41	4 M
	BODART (GABET) GÉRALDINE	176 RUE DE L'EYRARD Bâtiment F	04.38.86.47.01	3 M
	BREAN (FERRAND) MURIEL	LOTIS. LE CLOS DES NOYERS VILLA 2	04.76.53.14.71	4 M
	BUISSON CHAVOT GUICHARD SANDRINE	257 IMPASSE DES GLAIRONS Les Cottages	04.76.53.85.35	4 M
	BURGIO (GUIMARAIS) NATHALIE	1 IMMEUBLE SAINT JEAN	04.76.43.45.37	2M
	BUSO (ALEO) VÉRONIQUE	429 CHEMIN DU DIDAY	06.89.97.78.15	4 M
	DIANA SABRINA	24 PLACE VICTOR JAT	07.86.71.88.77	2 M
	FILLET ELODIE	30 RUE FRANÇOIS JORQUERA	06.38.93.59.12	4 M
	PAQUET (TOMAZ) RAQUEL	596 CHEMIN DU MOULIN	06.62.87.12.73	4 M
	VIRONE KARINE	483 AVENUE SAINT JEAN MONTÉE 2	06.30.11.15.97	3 M

Type d'agrément : M = Maternel / F = Familial



INFOS NOYAREY - Lettre d'information éditée par la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas
04 76 53 82 01 - noyarey.fr - Dépôt légal : à parution
Directrice de la publication : Nelly Janin Quercia

Conformément à la loi Informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, auprès de la mairie de Noyarey. Pour vous désinscrire de la lettre INFOS NOYAREY : 04 76 53 82 01

noyarey.fr

